

Musique


La rappeuse congolaise,
Jessy B, prix découverte

Rfi 2023

 (P.11)

Lutte contre les érosions à Brazzaville

Anatole Collinet Makosso annonce une enveloppe de 2,5 milliards de francs Cfa

Pour faire face aux érosions qui ne cessent de défigurer certains quartiers de la ville capitale, le Premier ministre chef du gouvernement a annoncé la mobilisation, dès 2024, d'une enveloppe de plus deux milliards de francs Cfa.  (P.3)

Ministère de l'économie et des finances



Jean-Baptiste Ondaye (Ph d'archives)

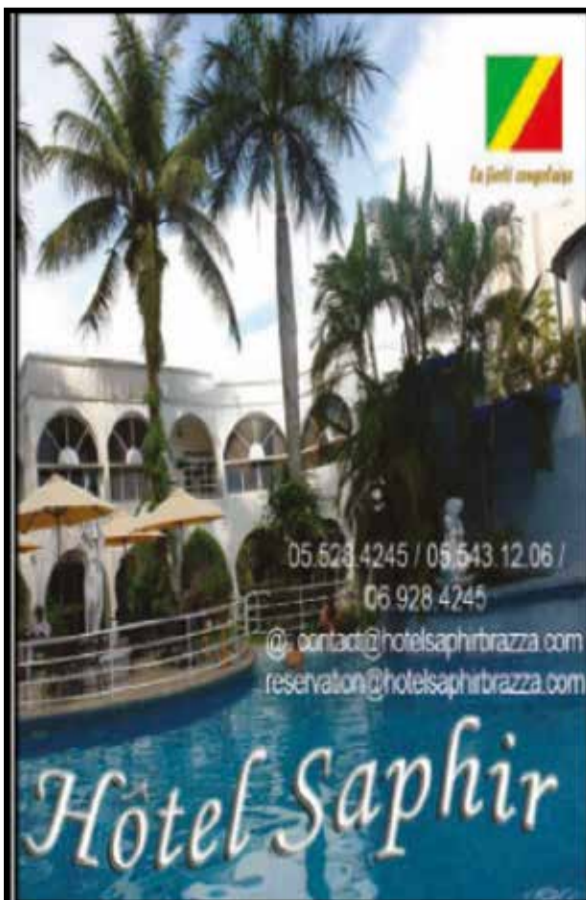
 (P.3)

5,4 milliards de francs
Cfa pour payer
la dette intérieure
commerciale
dès début 2024

S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo)


Plus de peur
que de mal dans
la zone côtière
de Pointe-Noire

 (P.2)



Vie politique nationale

Coup de
théâtre à
l'U.d.h-Yuki !
La crise à
rebondisse-
ments

 (P.6)

S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo)

Plus de peur que de mal dans la zone côtière de Pointe-Noire

Dans la soirée du dimanche 10 décembre 2023, une vidéo a été diffusée dans les réseaux sociaux faisant état d'une présence de nappes d'hydrocarbures sur le littoral de Pointe-Noire, dans la zone côtière en face de la Coraf (Congolaise de raffinage), une filiale du Groupe S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo). Dès le lendemain, des équipes ont été immédiatement dépêchées au niveau du point de rejet des eaux usées de la Coraf, afin de réaliser une première évaluation. Celle-ci n'a pas permis de constater la présence d'hydrocarbures à cet endroit. Un comité de crise a été mis en place au niveau du Groupe S.n.p.c. Après l'inspection des plages, il n'y a pas eu de pollution à l'endroit indiquée dans la vidéo (aucune trace d'hydrocarbure) ni de preuves formelles de lien avec les images diffusées. Les actions immédiates menées, notamment le repérage de la source de l'avarie et sa réparation qui ont permis d'écarter tout danger.

Il sied d'indiquer que les eaux usées rejetées sont celles qui résultent du processus de raffinage et qui sont traitées suivant les normes et spécifications de l'administration, avant le rejet en mer. Dès le lundi 11 décembre, des équipes de la Coraf ont parcouru le littoral sur une longueur de deux kilomètres, d'Est en Ouest, à partir du point de rejet des eaux usées. Aucune présence de nappes d'hydrocarbures n'a été signalée. Toutefois, quelques traces ont été relevées. Dans le même temps, des investigations ont été aussi menées à la Coraf, au niveau du dernier bassin de décantation d'hydrocarbures, avant rejet des



La pollution à Pointe-Noire, pas aussi grave qu'on ne l'a dit

eaux usées vers la mer. Ce bassin n'a pas non plus montré de présence anormale d'hydrocarbures. D'autres inspections ont été menées par les autorités portuaires. Elles n'ont montré aucune présence d'hydrocarbures ni dans le bassin intérieur, ni dans le bassin extérieur du Port autonome de Pointe-Noire, ni même dans la zone de pêche.

Par ailleurs, les mêmes autorités ont indiqué que compte-tenu du sens du vent et du courant d'eau, le risque de propagation d'hydrocarbures vers la zone portuaire serait minime. Pour les mêmes raisons, dans le cas où il y aurait effectivement un épanchement d'hydrocarbures, celui-ci se retrouverait sur le littoral. Devant cette situation des mesures ont été prises immédiatement au niveau du Groupe S.n.p.c, notamment la fermeture de la vanne de rejet des eaux usées en mer, la vérification et le renforcement de l'automatisme des pompes de rejet des eaux usées, le curage des hydrocarbures situés à la surface du bassin de rejet et le prélèvement avant rejet, des eaux pour analyse de la teneur en hydrocarbures, la mobilisation des entreprises spécialisées pour le nettoyage du bord de mer dans les environs du point de rejet, la surveillance plus accrue de la station de traitement des eaux huileuses de la raffinerie. Il est prévu à moyen terme, la rénovation de la station de traitement des

eaux (étude à lancer en 2024) et la réhabilitation de l'émissaire des rejets en mer.

Au regard des informations recueillies, aucun fait n'a permis de confirmer la survenue d'une pollution du fait de l'activité de la Coraf. Toutefois, des actions en vue de nettoyer les traces d'hydrocarbures observées ont été menées par des sociétés spécialisées.

Le mardi 12 décembre, le ministre des hydrocarbures, Jean-Bruno Richard Itoua a effectué une visite du point de rejet des eaux usées et a pu constater qu'il n'y a pas de preuve pollution des eaux de mer.

Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui a réuni, le mercredi 13 décembre, quelques membres du gouvernement et de son cabinet pour faire le point des investigations réalisées, a pu conclure que la situation est circonscrite: «A ce stade, tout danger est écarté. La plage est fréquentable et les équipes de nettoyage poursuivent leur travail, à la recherche d'éventuels résidus». Comme quoi, plus de peur que de mal. De quoi se demander aussi pourquoi crier au loup, alors que la pollution tant redoutée, au cœur de la polémique absurde nourrie par les réseaux sociaux, n'a été relevée nulle part dans la zone côtière.

Urbain NZABANI

Commentaire

La Zlecaf vient nous sauver, face aux insuffisances de la politique, de l'économie et du social

Ne pas participer activement, dès maintenant, à la Zlecaf (Zone de libre-échange continental africain) ne profiterait pas au Congo. Sa croissance économique et financière future en dépend. Pour ce faire, notre pays doit occuper une place envieuse au sein de la Cemac (Communauté économique de l'Afrique centrale). Comme dans les années 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, il faut prendre une place de premier rang dans les secteurs tels que: l'agriculture, l'industrie, les transports, les énergies renouvelables, le tourisme, le numérique.

Tous ces secteurs socio-économiques doivent évoluer, pour rendre le marché congolais compétitif. Il importe d'identifier, pour tous ces secteurs, les acteurs pertinents, les gammes de produits et les marchés porteurs. Quant au tourisme, le Congo peut se fixer comme objectif de performer son tourisme de masse. Cet objectif pourra

être atteint notamment par la valorisation des espaces ruraux, du patrimoine rural, de la créativité artistique. Il faut aussi améliorer les sites d'accueil et proposer des prix incitatifs. Avant l'Afrique, l'Asie l'a fait. Mais, cela nécessite une ouverture et des réformes politiques considérables. Hélas! Le tohu-bohu triste et sanglant des années 1997-



Par Joseph Badila

1998 n'a pas laissé de grandes traces économiques, sociales et culturelles. C'est en politique que se poursuivent les passions. Le crépuscule du 20ème siècle ne semble pas

jeter les airs patriotiques de Jacques Loubélo ou de Franklin Boukaka sur le paysage agité de la République. Or, ceux qui se rappellent encore du dramaturge français, Jean Racine, dans le Cid, savent que ce qui peut nous ravir, nous aussi Congolais, c'est l'héroïsme, l'idéal, la tendresse et la vertu, la grandeur et la grâce.

Par à-coups, la vie politique congolaise se teinte de la querelle des tragiques, de 1959 à nos jours. Nous avons tout le mal ancré dans l'exercice du pouvoir, dans le masque de la République. Alors à bas le tribalisme! La peur, c'est l'aboutissement de ce processus où chacun est coupable, même

(Suite en page 6)

Lutte contre les érosions à Brazzaville

Anatole Collinet Makosso annonce une enveloppe de 2,5 milliards de francs Cfa

Le gouvernement était en séance de questions orales devant l'assemblée nationale, lundi 18 décembre 2023, au Palais du parlement, à Brazzaville. Cette séance, sous la direction d'Isidore Mvouba, était dominée entre autres par les sujets liés aux érosions qui ne cessent de défigurer certains quartiers de la ville capitale, surtout en cette saison de grandes pluies. Pour y faire face, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a annoncé la mobilisation, dès 2024, d'une enveloppe de plus deux milliards de francs Cfa.

Le phénomène des érosions et leurs dégâts collatéraux à Brazzaville préoccupe la représentation nationale. Répondant à cette préoccupation exprimée par le député Exaucé Ibam Ngambili, élu dans la deuxième circonscription de Djiri, le 9ème arrondissement de Brazzaville, Anatole Collinet Makosso a reconnu la gravité de cette calamité naturelle, avant d'annoncer le déblocage d'une enveloppe de plus d'un milliard de francs Cfa, inscrite dans le budget de l'Etat exercice 2024, pour le traitement des érosions qui menacent dangereusement certains quartiers de Brazzaville.

«La ville de Brazzaville



Isidore Mvouba pendant la clôture de la session



Le Premier ministre chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso

compte plusieurs érosions dont certaines, plus spectaculaires, ont fait l'objet de traitements. A ce jour, elles se

trouvent encore être déstabilisées. Parallèlement, d'autres sont en travaux ou en attente de l'être. La loi des finances

avait prévu, pour l'exercice 2023, un milliard huit cent millions de francs Cfa, pour le traitement des érosions et glissements de terrain et prévoit au titre du budget 2024, une inscription budgétaire de deux milliards cinq cents millions de francs Cfa, soit une augmentation de sept cents millions de francs Cfa», a fait savoir le Premier ministre.

Il faut dire que cette promesse, qui a fait naître une lueur d'espoir au sein des populations menacées par les érosions. Car ces dernières ont maintes fois fustigé l'indifférence du gouvernement face à leur calvaire. Dans son mot de clôture, le président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, a salué la bonne tenue de la séance. «Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste encore à faire, on ne peut pas dire que rien n'a été fait», a-t-il conclu.

Hervé EKIRONO

Ministère de l'économie et des finances

5,4 milliards de francs Cfa pour payer la dette intérieure commerciale dès début 2024

Lors d'une rencontre, samedi 16 décembre 2023, à la Chambre de commerce de Brazzaville, avec les responsables des syndicats patronaux congolais, conduits par Paul Obambi, au sujet de la dette intérieure estimée à 2.687 milliards de francs Cfa, le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a promis de dégager une enveloppe de 5,4 milliards de francs Cfa, pour payer la dette intérieure commerciale, d'ici à la fin du mois de mars 2024, de créances internes. Le but étant d'apporter un peu d'eau aux moulins des opérateurs économiques qui tissent du mauvais coton.



Jean-Baptiste Ondaye (Ph d'archives)

Intervenant en premier, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a reconnu que les opérateurs économiques nationaux sont des partenaires de premier plan du gouvernement, avec lesquels le dialogue doit-être permanent. La rencontre s'est poursuivie, ensuite, à huis-clos, pendant près de deux heures. Pour la clôture, la presse a été invitée à regagner la salle. Dans son adresse, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a fait un rappel des différentes initiatives déjà prises au sujet du remboursement de la dette intérieure, mais dont les résultats sont mitigés.

«Souvenons-nous, courant novembre 2021, mon prédécesseur, Monsieur le ministre Rigobert Roger Andély, en exécution des dispositions de cette stratégie, avait déjà amorcé le processus de paie-

ment de la dette intérieure commerciale. Récemment, courant mois de mars de l'année qui s'achève, c'est-à-dire pendant que nous sommes à la tête du ministère, des créances comprises entre les tranches de cinquante et quatre-vingt millions de francs Cfa ont été payées, suivant les dispositions de la même stratégie», a-t-il rappelé.

Tout en rassurant les responsables des syndicats patronaux, de la disponibilité du gouvernement à faire à l'épineuse question de la dette intérieure commerciale, Jean-Baptiste Ondaye a surpris agréablement ses interlocuteurs du jour. «Je voudrais saisir la présente occasion, pour annoncer solennellement la mesure prise par le gouvernement de poursuivre l'effort d'amortissement de la

dette intérieure commerciale, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. En effet, sur un coût total de 2.687 milliards de francs Cfa, au titre de cette dette, 5,4 milliards seront mobilisés d'ici la fin mars 2024», a promis le ministre de l'économie et des finances.

Cette annonce, qui a déclenché un tonnerre d'applaudissements de la part des responsables des syndicats patronaux, a laissé perplexes l'un des leurs. «Nous allons travailler en commission avec le cabinet du ministre, afin de réfléchir et regarder comment trouver des solutions sur les mesures d'accompagnement. Car, il y a encore beaucoup de situations à

revoir, notamment le coût des dettes vis-à-vis des banques, la C.n.s.s et les impôts. Il y a aussi bien d'autres situations que nous allons regarder dans le cadre de la commission bipartite qui sera mise en place», a prévenu Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, opérateur économique.

A en croire certains analystes, le paiement de la dette intérieure commerciale doit d'être l'une des principales priorités du gouvernement, dans ses dépenses budgétaires. Car, cette dette intérieure dépasse le budget de l'Etat exercice 2024, qui vient à peine d'être adopté par les deux chambres du parlement.

Hervé EKIRONO

Editorial

Un grand défi électoral, en RD Congo

La République Démocratique du Congo a relevé le défi d'organiser, mercredi 20 décembre 2023, ses élections générales, regroupant la présidentielle, les législatives, les provinciales et les communales, avec un corps électoral de près de 44 millions d'électeurs inscrits dans tout le pays, grand comme 2,3 millions de kilomètres-carrés, sauf dans certaines zones des régions du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, en raison des violences armées, plus de 75 mille bureaux de vote et plus de 100 mille candidats à gérer dans l'ensemble des scrutins dont 19 pour l'élection présidentielle. Il faut dire que le suspense était grand sur l'organisation du scrutin.

En charge des opérations de vote, la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) a utilisé des appareils électroniques, baptisés Dev (Dispositif électronique de vote), anciennement appelés «machines à voter». Le vote était semi-électronique, combinant le vote électronique avec un dépouillement manuel, pour assurer la crédibilité du processus, selon les responsables de la Ceni.

La campagne s'est étalée sur un mois dans un climat de vive tension, avant le vote. Il y a eu même des meurtres, notamment deux candidats aux législatives tués par balle, à l'Est du pays. Le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est allé à la conquête d'un deuxième et dernier mandat de cinq ans. Il a menacé d'entrer en guerre contre le Rwanda, accusé de soutenir le M23 et la nouvelle coalition politico-militaire, Alliance Fleuve Congo, lancée par Corneille Nangaa, depuis Nairobi, au Kenya.

Quoiqu'éclatée, l'opposition politique entendait lui barrer la route, avec les deux candidats que sont Moïse Katumbi et Martin Fayulu Madidi. Ce sont les principaux rivaux du Président sortant. Martin Fayulu se considère toujours comme «le vainqueur légitime» de la présidentielle de 2018. Prix Nobel de la paix en 2018 pour son travail auprès des survivantes de viols, Denis Mukwege, venu de la société civile, est la grande surprise de ce scrutin. Jusqu'où pourra-t-il aller?

La commission de l'Union africaine a envoyé une mission d'observation électorale qui reste en RD Congo du 13 au 26 décembre 2023. L'Union européenne a annulé, pour des raisons techniques, la mission d'observation qu'elle s'appropriait à déployer aussi dans le pays. Les Eglises catholique et évangélique se sont mises ensemble pour déployer une importante mission d'observation électorale de plus de 25 mille volontaires. De même, des organisations de la société civile se sont organisées pour prendre part à l'observation électorale.

Le dépouillement a commencé après la fermeture des bureaux de vote et les résultats officiels provisoires sont attendus le 31 décembre, tandis que le prochain Chef de l'Etat prêterait serment le 24 janvier, pour un mandat de 5 ans. C'était un grand défi que l'organisation de ces élections. Les tendances donnent déjà le Président sortant, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, largement vainqueur. Reste à savoir comment l'opposition réagira, si cette tendance est confirmée par les résultats officiels.

L'HORIZON AFRICAIN

Ministère délégué chargé de la réforme de l'Etat

Un plan stratégique de réforme de l'Etat, pour moderniser l'administration publique

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique congolaise, Luc Joseph Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'Etat, avait entrepris une série de consultations spécifiques dans les départements, sur l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de réforme de l'Etat, avec l'appui du Prisp (Projet de réformes intégrées du secteur public). Ces consultations étaient menées du 27 juillet au 9 août 2022, successivement à Pointe-Noire, Ouessou, Owando et Djambala. Le but était de recueillir les avis et les suggestions sur les matrices d'actions proposées. Désormais, le processus d'adoption du plan stratégique de réformes de l'Etat va bientôt arriver au conseil des ministres, puis au parlement.



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso entouré des membres du gouvernement et de quelques invités après la cérémonie d'ouverture.

Les consultations inscrites dans le cadre de la modernisation de l'administration publique ont permis de collecter les contributions des parties prenantes pour jeter les bases du nouveau cadre programmatique de la rationalisation de l'Etat et sur la réforme de gouvernance territoriale, afin de l'arrimer au P.n.d 2022-2026 (Plan national de développement). Dans chaque chef-lieu de département, les participants avaient suivi des présentations portant, essentiellement, sur l'état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, le cadre stratégique de la réforme de l'Etat, le cadre opérationnel de la réforme de l'Etat et la stratégie de mise en œuvre. Ces consultations

ont mobilisé, autour des experts nationaux, plus de 450 participants venus des entités déconcentrées et décentralisées, des organisations patronales et de la société civile. Après ces présentations, les participants avaient procédé à un examen approfondi, en passant en revue les thématiques comme les programmes de réorganisation des structures de l'administration centrale, de rationalisation de la gestion des ressources publiques, d'amélioration du système d'accueil des usagers du service public, de renforcement des capacités opérationnelles des structures décentralisées et de renforcement du processus de décentralisation.

A la fin de toutes ces rencontres, il s'est dégagé, dans l'ensemble, un satisfait sur la prise en compte des actions proposées. Les consultations ont répondu aux attentes, aux avis et aux appréhensions légitimes des parties prenantes qui ont fait tirer des leçons sur les conditions et l'environnement actuels de travail et formuler des actions stratégiques et opérationnelles, en vue de les améliorer et consolider l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. En lançant ces consultations, Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la réforme de l'Etat, a déclaré qu'*'il s'agit de définir les moyens et les outils permettant de*

moderniser l'Etat, d'améliorer la gouvernance, en assurer un pilotage cohérent, afin de garantir la corrélation entre la responsabilité, la reddition des comptes, le respect des principes d'équité, d'égalité, de transparence et d'intégrité». A noter que l'avant-projet du plan stratégique de réforme de l'Etat sera soumis à la validation technique avant son approbation par le conseil des ministres et son adoption par le parlement. Ce processus permettra au gouvernement de disposer d'un cadre légal de référence en matière de réforme de l'Etat assorti d'un plan d'action.

Martin BALOUATA-MALEKA

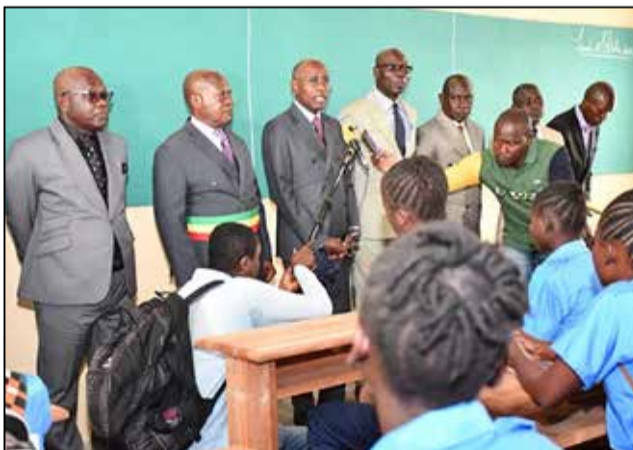
Inscription aux examens d'Etats

Les chefs d'établissements scolaires appelés à respecter les frais officiels

Ces derniers temps, les responsables des établissements scolaires, publics comme privés, abusent des parents d'élèves quant au paiement des droits d'inscription aux différents examens d'Etat. Les montants qu'ils exigent varient d'un établissement à un autre, selon la volonté desdits chefs d'établissements. Devant cette situation, le directeur départemental de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, les a rappelés à l'ordre, en publiant les montants officiels d'inscription aux examens d'Etat.

Dans un communiqué de presse publié le 27 novembre 2023, à Brazzaville, Claude Alain Danguama rappelle aux chefs d'établissements scolaires publics et privés que les frais officiels d'inscription aux examens d'Etat de l'enseignement général sont repartis ainsi qu'il suit:
- Bac: candidats officiels, Congolais: 5.000 f; candidats officiels étrangers: 15.000 f; candidats libres congolais: 15.000f; candidats libres étrangers: 20.000 f;
- Bepc: candidats officiels congolais: 4.000f; candidats

officiels étrangers: 10.000 f; candidats libres congolais: 10.000f; candidats libres étrangers: 15.000 f;
- Cepe: candidats officiels congolais: 2.000f; candidats officiels étrangers: 3.000f; candidats libres congolais: 3.000f; candidats libres étrangers: 3.000 f.
«J'attache du prix au strict respect de cette disposition», a-t-il conclu. Reste à savoir si ces instructions seront prises en compte par les responsables des établissements scolaires. En effet, certains parents d'élèves, qui se disent sceptiques quant à



Le ministre Jean-Luc Mouthou et l'administrateur-maire de Madibou pendant l'inauguration du C.e.g Michel Moussosso. (Ph. d'arch.)

l'application de cette mesure par les chefs d'établissements, pensent que ce rappel à l'ordre de la Direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, est arrivé en retard. Leur grand souhait est qu'une commission mixte (A.p.e.e.c, Ministère et Direction départementale de l'enseignement) soit mise en place afin d'as-

surer l'effectivité de cette mesure. Car, à en croire certains parents d'élèves, au Congo, nombre de décisions prises, sont restées lettres mortes et peinent toujours à être appliquées, à cause du manque de suivi. Il faut aussi souligner que ces abus aux allures d'escroquerie concernent quasiment l'ensemble du pays.

Hervé EKIRONO

PROPOS D'ÉTAPE

Prométhée, encore !

Juste une semaine, et voilà que Prométhée s'impose encore à nous. Le prévoyant, l'anticipateur! Il s'impose à nous depuis Dubaï, à l'occasion de la Cop28. Parce que là-bas, il a été décidé de «transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux préconisations scientifiques». En clair, les pollueurs demandent aux pays pauvres mais producteurs de pétrole, de renoncer à cette matière première, pour sauver le monde.

Le texte propose d'adopter «l'accélération des technologies à émissions nulles ou faibles», parmi lesquelles «l'hydrogène bas carbone». Ce n'est pas pour rien que ce vocable apparaît dans cet accord. Si les pollueurs en arrivent à accepter un tel texte, c'est que, tel Prométhée, ils ont déjà anticipé sur les nouvelles énergies. Juste après l'adoption de ce texte, la Belgique a testé dans le Port d'Ostende, «le plus grand navire à hydrogène du monde; et il est fabriqué en Europe». Il s'agit d'un remorqueur spécialement conçu pour la décarbonisation du transport maritime. L'objectif de l'Europe est d'être totalement décarbonisée en 2050. Dans ce sens, l'Europe a créé le «Fit for 55». Un programme de recherche fonctionne pour développer des nouveaux procédés industriels décarbonisés.

Ceux qui sont prévoyants réfléchissent déjà à l'après-pétrole. De nouveaux procédés sont expérimentés pour remplacer les énergies fossiles. Les pompes à chaleur fonctionnent; les véhicules électriques envahissent les routes. L'hydrogène vert pour les avions est prévu pour 2035. Les carburants durables, produits à partir des végétaux deviennent de plus en plus fiables. Mais, les pays producteurs de pétrole, quant à eux, réfléchissent plutôt sur les moyens d'augmenter la production. Ils sont obnubilés par la logique financière de la trésorerie immédiate qu'ils viennent à oublier que demain, c'est déjà aujourd'hui pour la transition énergétique.

Les puissances économiques les endorment dans cette espèce de torpeur financière, alors que réellement, «de nombreux pays développés ont tout fait pour se défausser de leurs responsabilités». Par exemple, personne n'est capable de dire si pour ce financement, «il s'agit d'un financement déjà existant, qui était fléché pour autre chose et est réorienté, ou s'il s'agit d'un financement additionnel. Les pays du Sud veulent que cet argent soit donné sous forme de don. Or, «beaucoup de financements sur l'atténuation du changement climatique sont effectués sous la forme de prêts, ce qui accroît les dettes des pays du Sud qui sont généralement déjà endettés».

C'est dire que sans une prospective africaine sur l'après-pétrole, les économies du Sud vont inéluctablement s'effondrer. La diversification économique et l'innovation technologique sont un impératif catégorique prométhéen pour absorber le choc de l'abandon des énergies fossiles. Ne pas y penser, ne pas organiser ce futur, c'est déjà gémir. Prométhée nous montre la voie à suivre, celle d'être prévoyant, parce que réfléchir après coup, c'est déjà gémir.

Prométhée



La Rédaction de L'Horizon
Africain souhaite
une joyeuse fête de Noël
à tous ses lecteurs !!!!

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

La Banque mondiale envisage un autre projet dans le domaine de l'éducation

La question a été au cœur d'une audience accordée lundi 11 décembre 2023, par le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, à son cabinet de travail, à Brazzaville, à la nouvelle représentante de la Banque mondiale au Congo, la docteure Louise Pierrette Mvono. L'échange entre les deux personnalités, la première du genre, a permis de faire le bilan des deux projets exécutés par la banque et le Congo: le projet d'appui à l'amélioration du système éducatif et le projet de développement de compétences pour l'employabilité à hauteur de 30 millions de dollars chacun qui sont déjà arrivés à terme.

À travers les deux projets réalisés avec l'appui de la Banque mondiale, le Congo a fait un pas en avant en matière d'accès à l'offre éducative de qualité. «Ces projets ont été clôturés. Il était important, pour nous, de discuter des leçons apprises et de voir dans quelle mesure la banque pourrait continuer à accompagner le gouvernement, avec éventuellement un autre appui, pour poursuivre l'amélioration du secteur de l'éducation. Aussi bien en termes d'accès de qualité, mais également de gestion du système», a-t-elle dit.

De nationalité gabonaise, Mme Louise Pierrette Mvono a levé un coin de voile sur la prochaine intervention de la Banque mondiale dans le domaine de l'éducation. «Le



Mme Louise Pierrette Mvono et le ministre Jean-Luc Mouthou

projet que nous envisageons répond déjà à un besoin que nous observons dans le monde entier. Le monde fait face à une crise de l'éducation, nous avons de plus en plus de jeunes qui vont à l'école. Malheureusement, les résultats en termes d'apprentissage ne se font pas voir. Alors, la Banque mondiale dans le cadre de la nouvelle

phase de son projet voudrait apporter un appui particulier sur des questions d'apprentissage, apprentissage de lecture... De manière à ce que des enfants aient des compétences nécessaires qui leur permettent d'avoir un esprit critique, mais également de contribuer à réduire des problèmes de plus en plus complexes auxquels le monde fait face aujourd'hui». Le projet en vue mettra un accent dans la construction des infrastructures scolaires. «C'est un point sur lequel le ministre a énormément insisté. Le Congo a actuellement besoin de beaucoup d'infrastructures scolaires. On espère que ce programme va contribuer à rééquilibrer les ratios entre le nombre d'élèves et de salles de classes. Aujourd'hui, le plus important, c'est de nous assurer que les jeunes ont des compétences nécessaires pour affronter les défis de plus en plus nombreux qui se présentent à eux», a martelé la représentante de la Banque mondiale.

Urbain NZABANI

Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

Les inspecteurs du travail ont tenu leur troisième conclave, à Brazzaville

Les inspecteurs du travail ont effectué, du 13 au 15 décembre 2023, leur troisième conclave, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, sous le thème: «Promouvoir les partenariats pour l'efficacité du service public du travail». Le directeur général du travail, les directeurs centraux, les directeurs départementaux, les chefs de service, les chefs des bureaux relevant de la Direction générale du travail ont pris part à ce conclave, sous le patronage de Joseph Akondzo, directeur général du travail.



La photo de famille à l'issue du 3ème conclave des inspecteurs

Situant le contexte dans lequel s'est tenu le conclave marqué par la signature du mémorandum d'accord pour le programme de promotion du travail décent (P.p.t.d 2023-2026), Paul Nicolas Gomez Olamba, directeur de cabinet par intérim du ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, a relevé que «le Congo venait d'être admis au sein de l'alliance 8.7, une plateforme mondiale regroupant les pays et les organisations tant publiques que privées, qui veulent aller plus loin et plus vite dans l'éradication de l'esclavage moderne, de la traite des personnes, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants».

Ce programme nous ouvre de très riches perspectives en matière d'emploi des jeunes, d'amélioration des conditions de travail, des conditions de sécurité et de santé au travail ainsi que du dialogue social. «Par le thème choisi, ces travaux placent le troisième conclave d'accompagner la Direction générale du travail et ses services déconcentrés dans l'accomplissement sans faille de performances supérieures que le service public du travail est en droit d'attendre pour les années à venir», a-t-il ajouté.

Au cours des travaux, plusieurs thèmes ont été abordés entre autres: «Une cartographie nationale du climat social pour la prévention des conflits sociaux majeurs; pour la constitution d'un fichier national des entreprises et établissements relevant du code du travail; la prestation du serment et une carte professionnelle pour les inspecteurs du travail».

Le constat fait révèle l'insuffisance du nombre d'agents du corps de l'inspection du travail qui ont prêté serment jusqu'à ce jour. Il a été décidé que tous les inspecteurs du travail prêtent serment. De même, pour ceux qui viennent nouvellement dans le corps, leur prise de service sera conditionnée par la prestation de serment.

Le conclave a connu la participation des membres des institutions partenaires de la Direction générale du travail: la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi; la Direction générale de l'Agence congolaise pour l'emploi; la Direction générale du Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage; la Division de la police administrative près le Commandement des forces de police.

À l'issue des interventions, la nécessité d'un partenariat actif s'impose dans les domaines du contrôle, de la formation et l'apprentissage. Des résolutions et des recommandations ont été adoptées. Le directeur général du travail, Joseph Akondzo Nguiambo, a clôturé les travaux du troisième conclave des inspecteurs du travail, au nom du ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, en prenant «acte de l'ensemble des engagements» formulés.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Chaque jeudi
L'Horizon Africain
sur le site internet
: www.lhorizonafricain.com

Lutte contre les violences basées sur le genre

Sensibiliser le grand public, pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme

L'A.f.d (Agence française de développement) a organisé à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, du 12 au 16 décembre 2023, un vernissage de l'exposition photos pour sensibiliser le public sur les violences faites aux femmes et à la jeune fille. Cette exposition a permis de faire connaître le projet intitulé: «Nengo, en langue Sango, un combat pour la dignité de la femme: paroles aux victimes face aux violences sexuelles en Centrafrique», financé par l'A.f.d en République Centrafricaine.

Le Projet Nengo permet aux survivantes des violences sexuelles et violences basées sur le genre à Bangui et dans les provinces de Centrafrique, d'accéder à des soins de santé, gratuits et de qualité. Après Yaoundé, au Cameroun, Libreville, au Gabon, Kinshasa, en RD Congo, le tour était revenu à Brazzaville, en République du Congo, d'accueillir cette exposition photos inscrite dans l'objectif de la sensibilisation du public sur les violences dont les femmes sont victimes. Le vernissage était ouvert par Mme Claire Bodonyi, ambassadeuse de France au Congo, en présence de Maurizio Cascioli, directeur de l'A.f.d au Congo, des cadres de cette institution et de quelques diplomates accrédités au Congo. Les survivantes à côté de leurs photos ont té-



Une vue des officiels et des participants à l'ouverture du vernissage photographique

moigné des conséquences désastreuses et des formes de violences que subissent les femmes sur le plan psychologique, sexuel et génésique qui les affectent à tous les stades de leur vie. L'exposition a eu pour but de renforcer la sensibilisation,

pour conscientiser le grand public, afin de contribuer à la mobilisation autour de l'élimination de la violence à l'égard des femmes. A noter que la journée internationale pour l'élimination de la violence faite à l'égard de la femme est célébrée chaque 25 novembre de l'année.

A l'ouverture, Maurizio Cascioli a donné l'intérêt de cette exposition photographique, en disant que «l'objectif est de sensibiliser le public ou les victimes de violences sexuelles conduisent leur cheminement vers une dignité retrouvée. Pour notre groupe, être féministe, c'est chercher à renforcer l'égalité entre toutes les femmes et tous les hommes».

A son tour, Mme Claire Bodonyi a insisté sur l'égalité femmes-hommes «qui est reconnue par la communauté internationale comme le socle fondamental du cadre des O.d.d (Objectifs de développement durable). La communauté internationale s'est notamment engagée à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris toutes les pratiques préjudiciables et indignes à la dignité humaine, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et les mutilations génitales féminines».

Martin BALOUATA-MALEKA

Unesco

Lancement de l'initiative «Fit for life» (En forme pour la vie) au Congo

La représentation de l'Unesco au Congo a organisé, du 19 au 21 décembre 2023, au Lycée de la Révolution, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, un atelier en guise de lancement, au Congo, de l'initiative «Fit for life», (en forme pour la vie), qui est un programme phare de l'Unesco, basé sur le sport, pour accélérer la relance post-covid-19, en soutenant l'élaboration de politiques inclusives et intégrées, afin d'améliorer le bien-être des jeunes du monde entier. C'est le ministre en charge des sports, Hugues Nguélonzé, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier, en présence de Chris Mburu, représentant-résident du Système des Nations unies, de Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco, Mme Chantal Umutoni, représentante de l'Unicef, des directeurs centraux du Ministère en charge des sports, des élèves, étudiants et personnes vivant avec handicap.

Dans son allocution, Mme Fatoumata Barry Marega a annoncé que la République du Congo est devenue le deuxième pays pilote à adopter l'initiative «Fit for life» (En forme pour la vie), après le Cameroun en avril 2023. «Nous sommes rassemblés ici pour célébrer la puissance du sport dans la construction d'une société plus équitable et juste. Le sport, en tant que langage universel, transcende les frontières culturelles et sociales, unissant les individus autour d'une cause commune. C'est avec une grande fierté que nous prenons cette initiative, en collaborant avec l'ensemble des partenaires impliqués, pour garantir que chaque jeune congolais et chaque personne vivant avec handicap puissent profiter du bien fait du sport, pour atteindre le plein épanouissement physique et moral», a-t-elle indiqué.



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

Ouvrant l'atelier, le ministre Hugues Nguélonzé a souligné que «de nombreux jeunes handicapés sont marginalisés voire exclus de certains milieux professionnels et d'autres ont un faible accès à la pratique sportive. La sédentarité, traduite par l'inactivité, a condamné les personnes vivant avec handicap, aux maladies chroniques non transmissibles, comme l'obésité, l'hypertension artérielle et certains

cancers. Cette situation s'est aggravée par de nombreuses restrictions pendant la pandémie à coronavirus covid 19... Il est démontré que la pratique du sport est un excellent moyen pour résorber ces impacts négatifs sur la santé. Par ailleurs, le sport est un droit fondamental et un outil puissant de renforcement des liens sociaux, d'inclusion sociale, de promotion d'égalité des sexes et de l'autonomisa-

tion des jeunes, de la paix, de la solidarité et du respect de l'autre. Il peut contribuer au développement économique, dans différents contextes de la vie culturelle et politique. En considération de tous ces paramètres, l'initiative «Fit for life» (en forme pour la vie), a été lancée par l'Unesco en République du Cameroun, dans le cadre d'un effort mondial visant à relever les défis susmentionnés.

À l'occasion de la célébration de la journée mondiale des personnes vivant avec handicap, mardi 19 décembre 2023, le ministre Nguélonzé a remercié l'Unesco «pour le choix porté sur notre pays pour la mise en œuvre dudit projet à travers les activités physiques et sportives adaptées en faveur des déficients, des groupes vulnérables notamment les personnes vivant avec handicap». En tant que ministre en charge des sports, il a pris l'engagement «d'œuvrer à la pérennisation du projet «Fit for life» (en forme pour la vie), en assurant sa promotion et son développement en milieu scolaire, d'une part et par le biais des institutions olympiques et paralympiques de notre pays d'autre part».

Luze Ernest BAKALA

(Suite de la page 2)

s'il ne sait pas de quoi. Notre République, si nous la voulons une et indivisible, doit chercher de la force, de la vigueur et de la beauté.

C'est par cette voie que la République accédera avec force et vigueur sur les marches de la Zlecaf. Il est nécessaire que ce grand marché de l'Afrique vienne faire sonner la vaillance des hommes politiques, l'héroïsme de la démocratie, de la République et de l'Etat. Revenu au pouvoir en octobre 1997, voici le Président Denis Sassou-Nguesso confronté à ce cruel dilemme: comment sortir d'un Etat fragilisé par les malentendus, pour un Etat de la fertilité politique? La démocratie véritable est au centre des miracles du développement qui célèbre les éternels progrès. La tolérance, y compris envers ses adversaires politiques, est la seule réponse satisfaisante. Notre société ne peut plus se passer de communion. Les divisions désignent une société figée, une collectivité inopérante. Les Congolais doivent être représentés dans la Nation comme unie d'une égale tendresse. Car, comme disait André Comte-Sponville, c'est la communion qui fait la communauté, bien davantage que l'inverse. Communier, c'est partager sans diviser. Selon Durkheim, la communion favorise la cohésion sociale, en renforçant la sociabilité et l'adhésion aux règles du groupe.

Or, comment voulez-vous susciter cette adhésion à la Zlecaf, si le Congo devrait y aller avec des vers dans les fruits? Ce ne sera ni commercialisable ni consommable. La Zlecaf doit d'abord être un outil pour la paix. Même si les conservateurs s'en défendent, on retrouve là le choix du compromis. Le chemin est long, mais c'est aussi un problème de stratégie géopolitique. Nous devons faire, au Congo, sur nous-mêmes, un effort de compétitivité, de rigueur et de justice. C'est cela qui conduit à des mobilisations générales, à la constitution des unités de production débouchant sur des économies plus aptes à avoir un impact sur le caractère humain des citoyens, et sur les nécessités économiques d'un Etat idéal.

L'économie et le caractère national sont très liés. La richesse d'une zone économique nourrit le bien être parmi la population et favorise l'unité et la paix dans le pays. Le développement territorial favorise les activités humaines et la façon de vivre. Un Etat qui crée les conditions de sa richesse bénéficie d'une protection non seulement contre une paupérisation de la classe sociale mais également contre des influences indésirables. En partant de l'idée que se fait Montesquieu, le temps est donc venu de porter un projet, d'une autre réalité, adapté à l'Afrique.

Selon Montesquieu, un climat chaud favorise le despotisme et l'esclavage alors qu'un climat froid privilégie la démocratie et la liberté. Il considère aussi que les paysages ouverts qui sont riches grâce à l'agriculture sont sous la menace des envahisseurs... A partir de l'année

1964, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique avait demandé à Monsieur René Dumont de préparer une étude générale des problèmes agricoles du continent africain. Cette étude, qui a été publiée aux Editions «Collections Esprit Frontière Ouverte», a débouché sur un titre aux allures hésitantes de «l'Afrique est mal partie». Cette triste réalité qui poursuit l'Afrique.

Chez nous notamment et avant l'indépendance, jusqu'en 1968 inclus, on avait mis l'accent sur le café, le cacao, le riz, le tabac, la pomme de terre, la banane, l'arachide, l'igname, les agrumes, le palmier à huile qui faisaient vivre aux congolais la joie économique. Cette véritable avancée agricole reposait à la fois sur les bases techniques et économiques: bases techniques par le soutien de l'Orstom, l'Office de la recherche scientifique et d'outre-mer. Cet office a donné des signes particuliers et des progrès agricoles indéniables, par quoi la recherche dans le domaine agricole s'est distinguée, pendant ce temps, le Ministère des travaux publics assurait l'entretien des pistes agricoles. Malheureusement, cet outil indispensable au développement économique a été détruit en 1997; bases économiques par les moyens de transport notamment le chemin de fer et le couloir fluvial de Brazzaville à Ndjaména (Fort-Lamy), en passant par Bangui qui constituèrent naguère l'épine dorsale de l'économie congolaise.

La Zlecaf vient nous sauver: nous voyons les insuffisances de la politique, de l'économie et du social. Sur notre pays pèse un lourd héritage historique marxiste-léniniste qui a du mal à rassembler ce qui est pars. Nos instructions bibliques nous enseignent que «lorsqu'on bâtit le Temple de Salomon, on se servit de pierres toutes taillées, et ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer ne furent entendus dans la maison, pendant qu'on la construisait». C'est à méditer! C'est bien, l'Afrique va, enfin, intégrer son marché commun. C'est un vrai sujet. L'Afrique en a maintenant la volonté, l'engagement, tant mieux!

Ce que l'on peut attendre des dirigeants, ce sont les plus belles créations politiques capables de dissoudre l'intolérance politique, la pensée totalitaire. L'essentiel réside dans le fait que les Congolais doivent exister dans le choix d'une société plus volontaristes sous l'inspiration des bâtisseurs de richesses d'autrefois: dans les années 1960 et même bien avant, les commerçants Bikoumou André, Ntsiésié, Ebina et Siassia de Gaulle nous ont montré la voie. Ils ont tenu une place centrale dans l'économie nationale naissante. Ils ont trouvé que l'esprit de l'homme congolais ne devait plus errer dans la précarité. C'est dans l'amour de leur pays qu'ils ont fait le bien, qu'ils ont créé des emplois, des choses sans précédent, définissant l'homme en tant que «quêteur» infatigable du bonheur.

Joseph BADILA

Vie politique nationale

Coup de théâtre à l'U.d.h-Yuki, Pascal Ngouanou déchu !

Est-ce la fin du tourner en rond à l'U.d.h-Yuki? Alors qu'il venait d'annoncer, la semaine dernière, sur les ondes de R.f.i, la reprise du congrès le vendredi 20 décembre, Pascal Ngouanou, premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes), a été déchu de ses fonctions par les deux tiers des membres du Bureau politique, réunis «en urgence» samedi 16 décembre 2023, au siège de ce parti, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Fernand Gilles Basindikila, deuxième vice-président, a été choisi pour assurer la présidence par intérim, jusqu'à la reprise du congrès. Le camp de Pascal Ngouanou a réagi, en faisant élire, mercredi 20 décembre, Joseph Badiabio comme président de l'U.d.h-yuki, dans un congrès contesté par les autres.

C'est par une déclaration lue devant la presse nationale, que le Bureau politique de l'U.d.h-Yuki a annoncé la déchéance de Pascal Ngouanou, qui assurait la présidence par intérim de ce parti depuis la mort, en mars 2021, de son président fondateur, le député et ancien ministre Guy-Brice Parfait Kolélas. Depuis, ce parti n'a connu

de calme relatif que grâce à l'action d'une facilitation conduite par Michel Mampouya et Ludovic-Robert Miyouna. Autrement, sa direction demeure chaotique, exaspérant ainsi les cadres et militants.

Tout est allé vite ces derniers jours, jusqu'à la surprenante décision des deux tiers des membres du Bureau politique de l'U.d.h-Yuki, parti d'op-



La lecture de la décision portant déchéance de Pascal Ngouanou.

position où les divisions étaient de nouveau apparues, après la suspension du congrès ouvert au mois de juillet dernier. A cause de ses décisions prises de manière unilatérale, sans concertation des membres du Bureau politique, Pascal Ngouanou était de plus en plus critiqué. Certains des membres du Bureau

politique qui le soutenaient pourtant avaient fini par prendre leur distance et se désolidariser de lui, devant le fait qu'il n'écoutait personne. L'annonce de manière unilatérale de la reprise du congrès, après avoir purgé de manière autoritaire la liste des congressistes,

(Suite en page 9)

Santé

Les méfaits ignorés de l'alcool

Le manque d'efficacité de la politique de santé publique au Congo ne fait qu'aggraver le phénomène de l'alcoolisme, dont les méfaits sont souvent ignorés. «Deux bières achetées... une bière offerte», voilà une publicité qu'on croise dans les établissements de vente de boissons dans notre pays. Il faut savoir que même à petite dose, l'alcool affecte rapidement les réflexes, la vigilance et la capacité de jugement. Le phénomène de l'alcoolisme favorise la survenue d'accidents de la route, de comportements violents ou à risque. Une bonne politique de santé publique intègre la prévention de l'alcoolisme.

L'impact de l'alcool sur le corps humain

L'alcool a un effet direct sur le cerveau. C'est un produit dit psychoactif avec diverses conséquences selon la quantité ingérée, même s'il existe une grande variabilité d'une personne à une autre, dû à une enzyme dans le foie qui détruit l'alcool présent dans le sang. Le niveau d'activité de cette enzyme (alcool-déshydrogénase) n'est pas le même chez tous les êtres humains. D'où les effets immédiats qui diffèrent, pour une même quantité d'alcool ingérée, d'une personne à une autre.

A faible dose, l'alcool procure une sensation de détente et d'euphorie, voire d'excitation. Il a un effet désinhibant: libération de la parole; lâcher prise; facilité à exécuter les tâches... Il aide à se franchir d'une éventuelle timidité. Cependant, les erreurs dans l'exécution des tâches sont plus nombreuses.

Par temps froid, l'alcool donne une impression de chaleur qui est due à une dilatation des vaisseaux sanguins de la peau. Mais, cette impression est trompeuse, car elle s'accompagne en réalité d'une perte de chaleur et d'un risque de refroidissement. A forte dose, l'alcool provoque l'ivresse, qui se traduit par:

- une mauvaise coordination des mouvements;
- des troubles de l'équilibre et des chutes;
- une diminution nette des réflexes et de la vigilance;
- des troubles de la vue;
- des difficultés pour parler;
- des troubles de la mémoire;
- une confusion...

Si l'alcool est mélangé à d'autres produits psychoac-



Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo

tifs, comme le «cannabis, drogues, médicaments», d'autres effets apparaissent: nausées; vomissements; maux de tête; troubles de la perception, de la parole, de la mémoire, perte d'équilibre, etc. La consommation très importante d'alcool peut entraîner une somnolence, voir une perte de connaissance: c'est le coma éthylique. Dans ce cas la tension artérielle et la température corporelle diminuent. Cet état est plus fréquent en cas de consommation d'alcool massive en peu de temps (ou binge drinking) nécessitant une prise en charge urgente: par faute de soins, il peut être fatal.

Les conséquences sur la santé à long terme

L'alcool augmente le risque de certains cancers. Ce risque apparaît dès la prise d'un verre d'alcool par jour. Il est le même, quelle que soit la boisson alcoolisée consommée: vin; bière; apéritif ou alcool fort (spiritueux). C'est la molécule d'alcool (l'éthanol) qui est cancérigène. Sept cancers ont un lien avéré avec une consommation d'alcool dès un verre par jour: cancer

de la bouche et de la gorge (larynx, pharynx); cancer de l'œsophage; cancer du foie; cancer du côlon et du rectum, cancer du sein...

La consommation associée d'alcool et de tabac augmente encore plus les risques de cancers comme par exemple, ceux de la bouche et de la gorge.

L'alcool augmente le risque de maladies cardiovasculaires. En effet, la consommation régulière d'alcool élève la pression artérielle et augmente le risque d'hypertension. Elle favorise les risques d'hémorragie cérébrale et peut entraîner des troubles du rythme cardiaque: un trouble du rythme cardiaque augmente le risque de mort subite.

Le risque de cirrhose est la principale cause des cirrhoses du foie autant pour les personnes alcoolodépendantes que pour celles qui ont une consommation régulière et excessive. Il s'agit d'une maladie chronique et irréversible, car c'est une destruction progressive des cellules qui sont remplacées par du tissu fibreux. Le foie devient dur et bosselé, il peut changer de taille mais surtout il ne

fonctionne plus correctement. A plus ou moins long terme, la cirrhose peut se transformer en cancer du foie.

Les effets à long terme de l'alcool sur le cerveau sont responsables de troubles cognitifs, l'altération de la mémoire, des capacités de planification, d'attention et de prise de décisions. Ces troubles s'observent notamment chez les personnes souffrant de carences nutritionnelles.

Le syndrome de Korsakoff est une forme sévère de troubles cognitifs: cette maladie du cerveau qui se caractérise par une détérioration de la mémoire, une tendance à la fabrication pour compenser les pertes de mémoire, des troubles de l'humeur et une désorientation spatio-temporelle. Plus la consommation d'alcool commence à un âge précoce, plus la détérioration du cerveau est importante.

Il faut aussi relever le lien entre l'alcool et la santé mentale. Une consommation excessive d'alcool est souvent associée à des troubles psychiques: anxiété; dépression. Si l'alcool aide à s'endormir, il nuit à la qualité du sommeil et peut provoquer des insomnies. L'éthylisme nuit gravement à la stabilité familiale et professionnelle.

Au regard de tout ceci, est-ce qu'aujourd'hui, notre système de santé peut correctement prendre en charge les conséquences de cet éthylisme qui sévit au sein de la population congolaise, avec des périodes de pic comme les fêtes de fin d'année? Il est de la responsabilité des pouvoirs politiques de donner les moyens pour combattre le fléau de l'alcoolisme.

Dr Diaz Patrice BADILA KOUENDOLO

Spécialiste des maladies dégénératives; Expert en gestion et politiques de santé; Chef de pôle et du Service de Gériatrie de l'Hôtel Dieu, Groupe SOS Le Creusot, France.

Banque mondiale

Un nouveau financement en faveur du Congo, pour appuyer les efforts de réformes



Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Congo.

Selon un communiqué publié vendredi 15 décembre 2023, par ses services, à Brazzaville, la Banque mondiale a approuvé un financement à l'appui des politiques de développement d'un montant de 80 millions de dollars (environ 48,1 milliards de francs Cfa) en faveur de la République du Congo. Ce financement vise à soutenir les efforts de réforme entrepris par les autorités, pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable.

Il s'agit de la deuxième d'une série de trois opérations prévues sur la période 2022-2024 et financées par la B.i.r.d (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et l'Ida (Association internationale de développement), dans le but de placer l'économie congolaise sur la voie de la reprise, conformément au Plan national de développement 2022-2026 porté par le gouvernement.

«Les réformes soutenues par ce financement à l'appui des politiques de développement sont indispensables pour améliorer la situation budgétaire et la gouvernance du pays, tout en diversifiant l'économie», souligne Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo. «Il s'agit de mesures essentielles pour parvenir à une croissance durable et inclusive, soutenir l'économie du pays et améliorer le bien-être de tous les citoyens», a-t-il poursuivi.

Cette opération s'articule autour de deux axes prioritaires. Le premier vise à renforcer la viabilité budgétaire et la gouvernance grâce à la modernisation de l'administration fiscale et douanière, à une réglementation plus rigoureuse du secteur pétrolier, à un contrôle accru des finances publiques et à l'amélioration de l'efficacité du système de passation des marchés publics. La seconde priorité est de soutenir la diversification économique et l'inclusion en améliorant l'environnement de l'entreprise, la protection sociale pour les populations les plus vulnérables, ainsi que l'accès à l'électricité et aux services essentiels comme la santé et l'éducation.

Ces efforts seront essentiels pour renforcer la résilience du pays aux chocs futurs et augmenter la marge de manœuvre budgétaire disponible, pour financer des investissements dans les infrastructures et le capital humain. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur les budgets et les dépenses alloués à l'enseignement technique et professionnel, afin de doter les futurs actifs des compétences pratiques nécessaires, pour affronter la concurrence du marché du travail et contribuer ainsi à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. La mise en opération du programme national de filets sociaux renforcera également la protection sociale, en ciblant les segments de la population les plus vulnérables.

Internet

Grâce à l'A.r.p.c.e, Airtel et M.t.n ont reconduit les prix promotionnels

La direction générale de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) a constaté, vendredi 15 décembre 2023, des changements brusques des tarifs Internet opérés par les sociétés de téléphonie mobile, Airtel et M.t.n Congo. Après interpellation des deux opérateurs, il ressort qu'il s'agit d'un arrêt unilatéral des prix promotionnels d'Internet. L'A.r.p.c.e a sommé les deux entreprises de rétablir lesdites promotions, en attendant de tirer au clair cette situation. Finalement, tout est rentré dans l'ordre, les prix promotionnels d'accès Internet ont été rétablis, dès dimanche 17 décembre dernier, par les deux sociétés de téléphonie mobile.

Dans le cadre des mesures d'accompagnement des populations, pendant la pandémie de covid-19, les opérateurs de téléphonie mobile, Airtel et M.t.n, avaient décidé, avec l'aval du régulateur, l'A.r.p.c.e, de la mise en place, entre autres, des forfaits tarifaires sur les services Inter-

net. Une initiative qui a eu le mérite de soulager des milliers de bénéficiaires, pendant cette période de crise, grâce aux facilitations de communication inhérentes. Pendant plus de deux ans, les opérateurs ont systématiquement reconduit ces prix promotionnels. Vendredi 15 décembre 2023,

ils ont décidé, de manière unilatérale, de l'arrêt de ces tarifs promotionnels qui, selon eux, sont à l'origine de la saturation des réseaux, les week-ends. Ceci, sans en avoir, au préalable, informé les consommateurs, suscitant une vive indignation de l'autorité de régulation, dont la mission est

aussi de veiller sur les droits des consommateurs.

Suite à cette décision impromptue des opérateurs de téléphonie mobile, le régulateur a rappelé à l'ordre Airtel et M.t.n, sur ce manquement jugé inacceptable. Dans le contexte économique actuel, l'A.r.p.c.e reste déterminée à préserver des tarifs raisonnables et, en même temps, à garantir un service de communications électroniques accessibles et de qualité. C'est ainsi qu'un audit sera fait dans les meilleurs délais.

(Tiré du communiqué de l'ARPC)

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
 Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :
 Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :
 Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Mon cri du cœur pour la jeunesse congolaise

Eu égard au tragique accident survenu au Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre 2023, je me permets, tout en présentant mes condoléances les plus émues et sincères aux familles éprouvées, de lancer, de nouveau, mon cri du cœur pour notre jeunesse congolaise. Dans la première partie, il y a eu le diagnostic et l'approche de solution. Dans cette troisième partie, ce qu'il faut faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise au niveau de la famille et de l'Etat. (Suite du numéro précédent).

III- Que faut-il faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise?

C- Au plan culturel

- Revaloriser l'école publique et ipso facto l'enseignement, en construisant beaucoup d'écoles primaires et secondaires, des bibliothèques, des universités et d'autres écoles de formation ou de métiers qui auraient des relations avec les prestigieuses universités et grandes écoles existant de par le monde, pour offrir aux étudiants et aux chercheurs, l'opportunité d'aller parfaire leurs études ailleurs ou de rester sur place avec du matériel didactique performant. Il nous faut, absolument, nous pencher avec la plus grande sollicitude sur les problèmes cruciaux de l'enseignement et de l'éducation, qui se posent avec acuité. Car notre pays, le Congo, ne saurait être fort sans la formation d'une élite intellectuelle et technique capable d'assurer la gestion des affaires publiques.

C'est pourquoi, nous en tant que pionniers, parents, par la volonté des lois républicaines et par des sacrifices des uns et des autres, devons veiller à ce que les générations futures, c'est-à-dire les jeunes, puissent bénéficier, comme nous dans le temps, d'un enseignement susceptible de les préparer à mieux prendre en mains le flambeau de nos destinées, que notre génération -il faut avoir le courage de le dire et de le reconnaître- a sacrifiées sur l'autel de la politique politicienne, tout en négligeant l'école publique au profit des écoles privées dont certaines de qualité douteuse, n'ont de privé que le nom. Une fuite de ses responsabilités par l'Etat.

- Promouvoir les arts et la musique.

- Dans le domaine sportif, investir dans les disciplines sportives pour glaner des lauriers pour le rayonnement du Congo, comme dans le temps avec Henri Elendé, l'équipe nationale de football, les Diables-Rouges, les différents clubs, aux fins de constituer un important pactole pour le bien-être individuel et social des athlètes et autres sportifs.

IV- Quelles valeurs doit incarner la jeunesse pour son avenir?

La jeunesse congolaise devrait absolument se revêtir du



Assurer l'avenir de la jeunesse par la formation.

nouveau manteau de valeurs cardinales dont les principales, à mon humble avis, sont les quatre suivantes:

- aimer le Congo, notre patrie, être fier d'en être citoyen et se disposer à le respecter, à l'honorer et à le défendre jusqu'au péril de sa vie;

- promouvoir et inculquer la culture de l'excellence et de la compétence: nul n'ignore que ce sont des hommes et des femmes, tous excellents, diplômés, doués de savoir et de savoir-faire dans les différents domaines d'activités, et qui sont les artisans du développement de tout pays. C'est pourquoi tous les jeunes doivent avoir un seul point de mire, la culture de l'excellence et de la compétence, pour fuir la médiocrité, la tricherie, la corruption, les fraudes, les facilités, l'assistanat et tout ce qui gangrène la société et les écoles. Ce sont ces vilaines habitudes acquises dès le bas-âge qui conduisent le citoyen majeur au népotisme, au favoritisme, au clanisme, au régionalisme, au tribalisme, à l'ethnocentrisme, au népotisme, à la corruption, etc. Il faudrait que dans le Congo de demain, l'homme qu'il faut, soit à la place qu'il faut;

- promouvoir la culture de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprise. A ce propos, il sied de signaler que dans les pays développés, c'est l'administration qui conçoit les programmes et évalue leurs réalisations, mais c'est le secteur privé qui les exécute. Tous les secteurs d'activités de travaux, de production des biens et des services sont du ressort du secteur privé. Notre gouvernement devrait s'en inspirer et tout mettre en œuvre pour ne pas laisser les jeunes se morfondre quotidiennement, en broyant du noir, ou à se bousculer et à s'agglutiner aux portillons des ministères, pour gonfler démesurément

la masse salariale. Il faudrait amener les jeunes à retrousser les manches et à créer des entreprises dans tous les secteurs d'activités. Il y va de leur avenir;

- promouvoir la culture du vivre ensemble et de la pratique de la solidarité: aujourd'hui dans notre pays, les Congolais vivent malheureusement dans un environnement de méfiance, d'égoïsme, d'égoïsme, de jalousie, de haine, de délation, de tribalisme et de méchanceté. La culture du vivre-ensemble et de la solidarité doit être une valeur cardinale que tous les Congolais doivent cultiver en eux, pour que, désormais, les relations entre Congolais ne soient empoisonnées par des considérations tribales, religieuses ou philosophiques.

Comme l'affirmait, le 15 août 1960, Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville «il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la nation une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent plus en toute générosité se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus. Seuls, un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice, seuls ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants, seuls ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment dans la nation d'une part les mieux pourvus et de l'autre ceux qu'écraserait le sentiment d'une injustice. C'est une tâche magnifique de contrôler, aider et régler les activités privées et indi-



Par Dieudonné Antoine-Ganga.

viduelles de la vie nationale pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun».

Conclusion

Enfin, je me permettrais de dire à nos jeunes avec l'ancien ministre congolais de l'éducation nationale, le prof Lévy Makani: «Être homme, cela se construit, souvent à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et le goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs». Tous, donnons et surtout ayons la volonté de donner la priorité à notre jeunesse et au Congo. Unissons donc tous nos efforts, parents et Etat, pour sauver la jeunesse congolaise qui, «malheureusement, continue à sombrer et à se désintégrer progressivement en suivant la pente morale actuelle». Sinon, elle viendra, un jour, cracher sur nos tombes. Ressaisissons-nous. Eteignons les braises qui couvent sous les herbes sèches afin de prévenir un incendie. En tout cas, c'est ce cri de cœur que je me permets de lancer, en toute humilité, à nous tous, parents, à tous ceux qui nous gouvernent et à l'Etat. Car, comme l'a affirmé Jean Ziegler, «aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vue ne se naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, et l'autre est moi». Qui plus est, une société plus juste et plus humaine s'impose. Tout citoyen, tout homme politique, quel qu'il soit, doit en être pleinement conscients. Que les derniers événements du Stade Michel-d'Ornano nous le rappellent. Car, les menaces du mal et de l'égoïsme qui s'enracinent si facilement dans nos cœurs, aujourd'hui, avec leurs effets incalculables, pèsent déjà sur la vie actuelle et semblent fermer les voies vers l'avenir. Car, il y a honte d'être heureux seul, dixit Albert Camus.

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Commentaire

L'importance de la biométrie dans la gestion des ressources humaines

De plus en plus, l'authentification biométrique est utilisée par les grandes entreprises et les administrations publiques, dans la gestion des ressources humaines. Par la biométrie, la révolution des T.i.c (Technologie de l'information et de la communication), a entraîné l'identification des personnes, à partir de leurs caractéristiques biologiques, comme les empreintes digitales, les traits du visage, l'iris (les yeux), la voix, etc. Ces bases de données permettent la gestion informatisée des ressources humaines, avec pour avantages, l'efficacité, la précision et la rapidité.



La biométrie, incontournable dans la gestion des ressources humaines.

Malheureusement, au Congo, le passage à l'identification biométrique ou la gestion informatisée des ressources humaines rencontre un grand frein culturel, au point où de grandes structures comme la Force publique en sont encore aux méthodes traditionnelles de gestion manuelle des ressources humaines. La survenue du drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville, qui a provoqué la mort de 32 jeunes voulant se faire recruter dans l'armée, a relancé la question de la biométrie dans la gestion des ressources humaines au Congo. Les anciens se souviennent qu'à la Conférence nationale souveraine, il y a plus de 32 ans, la majorité des participants rejetèrent la biométrie dans l'organisation des élections, préférant le système traditionnel d'enregistrement manuel du corps électoral et de comptage manuel des voix. On le trouve nettement plus fiable. Quel paradoxe! Depuis, telle la malédiction de Canaan dans la Bible, ce malheureux fait historique poursuit les Congolais qui éprouvent beaucoup de méfiance à l'usage de la biométrie dans la gestion des ressources humaines. Malgré les engagements pris dans les différentes concertations politiques, pour le passage à la biométrie, dans la gestion du corps électoral, ce rendez-vous est toujours reporté sine die. Le gouvernement n'étant jamais prêt. En réalité, la volonté politique n'y est pas.

Après le drame du Stade d'Ornano, nombreuses ont été les réactions de ceux qui se sont demandés pourquoi le recrutement dans l'armée n'est pas fait à travers Internet, comme cela est le cas dorénavant dans la plupart des pays du monde. Il faut interroger notre histoire pour le comprendre. Dans un pays où l'on est habitué à la culture des cas, la dématérialisation d'une telle opération à travers Internet suscite tout simplement de la méfiance. Les chefs eux-mêmes y sont opposés.

Pourtant, l'environnement administratif est en train changé autour de nous. Par exemple, pour certains pays, les rendez-vous pour les visas sont maintenant pris sur Internet. Grâce à cela, on a amélioré les conditions d'accueil. Maintenant, on y est habitué.

Mais, dans l'administration congolaise, les lignes bougent difficilement dans le passage à l'informatisation de certaines opérations. On a vu comment les débuts ont été difficiles pour l'obtention du Niu (Numéro unique d'identification), délivré par les services du Ministère de l'économie et des finances. Pour le permis de conduire, on est encore comme dans un mythe. Il faut trois mois voire plus, pour se faire établir un permis de conduire, pourtant informatisé. Il y a de quoi se demander si le personnel est réellement formé et s'il y a eu des investissements nécessaires pour bien équiper les services. Quant au passeport, devenu pourtant biométrique, les tracasseries, les pesanteurs ou les longs délais pour son obtention sont restés pratiquement les mêmes qu'à l'époque où il était manuel.

L'authentification biométrique est une méthode de plus en plus populaire dans la gestion des ressources humaines à travers le monde, à l'ère de l'économie numérique ou des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication). Mais, la méfiance est grande et cela se comprend. Car, qui contrôle le système en fait ce qu'il veut. De telle sorte que la tricherie, à travers un système informatisé, est l'exclusivité des sachants, des experts. Pour y faire face, il faut une police bien formée dans ce domaine, car les exigences de sécurité des données informatisées doivent être strictement de mise.

Jean-Clotaire DIATOU

I.t.i.e Congo (Initiative pour la transparence dans les industries extractives)

Sensibiliser les administrations publiques sur la norme internationale I.t.i.e

Le comité national I.t.i.e Congo a eu une rencontre, jeudi 14 décembre 2023, à Pefaco Hôtel Maya Maya, à Brazzaville, avec les différentes administrations publiques, grâce à l'appui du Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), pour faire connaître l'évolution du processus dans le cadre des actions relatives à la préparation et à la troisième validation des rapports exercices 2021 et 2022.

Sous la direction de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national I.t.i.e Congo, avec la participation de Christian Mounzé, troisième vice-président, coordonnateur national de la Coalition Publiez-ce-que-vous-payez, et Jean-Aimé Brice Macosso, également troisième vice-président, coordonnateur de la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire, cette rencontre a permis aux membres du co-



Florent Michel Okoko



La photo de famille des organisateurs et des participants.

mité d'échanger sur les sujets spécifiques liés aux secteurs extractif et forestiers telles que la transparence et la redevabilité.

La réunion a, aussi, répondu à la politique de proximité dont le comité national I.t.i.e

a la mission, pour permettre au public de connaître l'origine et la gestion des revenus issus des ressources naturelles vendues par l'Etat et de suivre la mise en œuvre des exigences de la norme I.t.i.e. Cette rencontre est intervenue après celle de Pointe-Noire, tenue le mardi 12 décembre dernier, et qui a regroupé le secteur privé, notamment les sociétés extractives et forestières.

La norme internationale I.t.i.e stipule que «les pays conformes ont l'obligation de continuer à respecter les principes et les exigences de l'initiative, afin de conserver leur statut de pays conforme». Le Congo a déjà fait l'objet de deux validations et le pays se prépare à la troisième validation. Lors de la dernière validation, le Conseil d'administration international de l'I.t.i.e a félicité le Congo pour les progrès réalisés, au regard de son engagement, des résultats obtenus et de leur impact sur la transparence.

Mais, plusieurs recommandations étaient formulées à l'issue de cette validation. Le Congo a donc encore de nombreux défis à relever. Conformément à l'exigence 7 de la norme internationale I.t.i.e portant sur le débat public, le comité national I.t.i.e doit mener des actions de sensibilisation sur la mise en œuvre du processus I.t.i.e. Florent Michel Okoko a confirmé que «la tenue de ces rencontres, c'est une volonté du bureau du comité national de l'I.t.i.e de pouvoir faire que le dispositif mis en place dans l'exécution du plan d'actions, dans le processus de validation et de production des rapports sont essentiels pour la bonne marche de l'I.t.i.e au Congo. Il faut que cela soit bien compris par la grande représentativité des administrations publiques, pour montrer l'intérêt du pays à ce processus que porte le gouvernement. Les projets de rapports portant sur deux exercices, 2021 et 2022, sont déjà élaborés. Nous souhaitons parvenir à finaliser ce processus, afin d'être au même niveau que la production de la loi de finances. Ces éléments d'informations sont toujours essentiels pour le parlement de notre pays. C'est l'objectif que nous visons atteindre».

«Nous considérons que les ressources naturelles (comme le pétrole, le bois, les minerais, etc) d'un pays appartiennent à ses citoyens. Notre mission consiste à promouvoir la compréhension de la gestion des ressources naturelles, à renforcer la gouvernance et la redevabilité publiques et des entreprises, et à fournir les données nécessaires à l'élaboration des politiques et au dialogue multipartite dans le secteur extractif», telle est l'une des missions de l'I.t.i.e Congo.

Martin

BALOUATA-MALEKA

C.cod (Conseil de concertation des O.n.gs de développement)

Une causerie-débat pour intensifier la lutte contre l'évasion fiscale

Dans le cadre de la quinzaine des droits humains tenue à Brazzaville, initiée du 21 novembre au 10 décembre 2023, par l'Ambassade de l'Union européenne, le C.cod (Conseil de concertation des O.n.gs de développement), a organisé, samedi 9 décembre 2023, au Forum des jeunes entreprises du Congo, à Brazzaville, une causerie-débat sous le thème: «L'évasion fiscale, comprendre pour intensifier la lutte», avec l'appui financier de l'Union européenne. L'enjeu étant d'intensifier la lutte contre l'évasion fiscale, afin de maximiser les recettes de l'Etat.

À travers son projet de renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle les O.n.gs membres du C.cod et d'autres réseaux d'organisations de la société civile (Pecap-Congo) ont eu l'initiative de comprendre le phénomène de l'évasion fiscale. A la lumière des échanges, les participants ont reconnu avoir reçu des informations pour être capables de faire le lien entre l'évasion fiscale et l'accroissement du taux de pauvreté dans le pays. Pour cela, ils ont pris l'engagement de contribuer à l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale, en menant des actions de plaidoyer.

Ouverte et close par Jean-Félix Batantou Oumba, président du C.cod, en présence de Marcel Loumouamou, coordonnateur du projet la causerie-débat a démarré par le thème principal présenté par deux experts, Hyacinthe Défoudoux et Mme Andréa Mayambou, tous deux du groupe d'étude et de réalisation technico-économique.

Les participants ont été éduqués sur la notion de l'évasion fiscale et ses différentes manifestations, pour



Les participants après le débat

comprendre et maîtriser ce phénomène, afin d'aboutir à une proposition de mesures de lutte. «L'évasion fiscale a des conséquences sur les recettes budgétaires, dans ce sens que cela réduit le niveau des recettes budgétaires. S'il y a baisse, cela veut dire que la disponibilité des ressources que doit utiliser l'Etat doit aussi baisser. Le niveau des investissements devient également faible dans les secteurs de l'éducation et la santé. Le Congo ne peut plus être compétitif. Pour les mesures, il faut renforcer la gouvernance fiscale, comme les textes existent au niveau na-

tional, mais la mise en œuvre pose problème», a expliqué le consultant Hyacinthe Défoudoux.

A travers le débat qui a suivi, les participants ont compris que le phénomène d'évasion fiscale est devenu un drame tendant vers l'étranglement du tissu économique national. Son impact touche les différentes communautés et les populations locales, et conduit à d'autres pratiques illicites, comme les atteintes à l'environnement ou aux droits humains.

Le constat qui se dégage montre que l'effectivité des mesures prises par les pou-

voirs publics pour atténuer ou éradiquer le phénomène est toujours attendue. L'absence de poursuites judiciaires pour les faits d'évasion fiscale, malgré l'arsenal juridique dont dispose le pays, contribue à perpétuer ces pratiques illicites. La lutte contre l'évasion fiscale exige une bonne compréhension de cette notion. Au Congo, l'évasion fiscale prive l'Etat de ses recettes, pour accomplir ses missions régaliennes. Ainsi, les citoyens n'ont plus de services essentiels de qualité, tels que l'éducation et la santé. Ce phénomène engendre l'affaiblissement de l'Etat de droit et augmente le taux de pauvreté.

Clôturant la causerie-débat, Jean-Félix Batantou Oumba a indiqué que «sur la base de ce qui a été dit par les consultants, il y a nécessité de faire une étude sur le manque à gagner de cette évasion fiscale ou de la fraude. Les conséquences sont palpables dans le domaine social et dans le domaine économique. C'est dans ce sens que nous devrions mettre les perspectives dans nos organisations, parce qu'il y a beaucoup d'intérêts en jeu à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. Nous avons compris quels sont les acteurs impliqués et quelles sont les responsabilités des uns et des autres».

Martin

BALOUATA-MALEKA

(Suite de la page 6)

accusés d'être à l'origine des troubles qui avaient provoqué la suspension du congrès, a constitué la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

«Déclaration relative à la déchéance de Monsieur Ngouanou Pascal, premier vice-président, président par intérim, pour haute trahison. Suite à l'annonce de la reprise des travaux du congrès fixés au 20 décembre 2023, et les manœuvres de déstabilisation et de destruction du parti constatées, le Bureau politique de l'U.d.h-Yuki, réuni en urgence, ce jour samedi 16 décembre 2023, par les deux tiers de ses membres, a relevé les faits suivants». C'est de cette manière que commence la déclaration portant déchéance de Pascal Ngouanou.

Les mots ont leur sens. On ne sait pas comment les textes de l'U.d.h-Yuki définissent la déchéance d'un responsable et l'organe

qui doit prononcer cette déchéance. Toujours est-il qu'on peut comprendre à travers la décision du Bureau politique de l'U.d.h-Yuki que Pascal Ngouanou, qui fut déjà suspendu du parti, verbalement, par le président fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas, ne peut plus revendiquer un quelconque droit au sein de l'U.d.h-Yuki, même plus faire recours de la décision du Bureau politique.

Mais, il est passé outre cette décision, en faisant l'offensive de se donner un président, Joseph Badiabio. Est-ce un tournant au sein de ce parti qui n'arrive pas à prendre ses marques depuis la disparition de son président fondateur?

Wait and see! La crise, c'est maintenant Fernand Gilles Bassindikila, président par intérim, contre Joseph Badiabio, candidat unique, président élu par un congrès contesté.

Jean-Clotaire DIATOU

Noël, fête de tout le monde: chrétiens, croyants et non-croyants

L'on va bientôt célébrer, dans le monde entier, la fête de Noël. Sa préparation bat son plein et indique plus ou moins le faste qui accompagne toutes les célébrations, religieuses ou profanes, de fin d'année. Malgré la misère et la pauvreté qui cisailent, dans nos villes et surtout dans nos marchés, c'est l'effervescence, avec la fête de nouvel an qui pointe à l'horizon. Riches et pauvres se croisent au cours de leurs emplettes, sans se voir, les regards des uns rencontrant les yeux hagards des autres. Le jour de Noël serait-il différent des autres jours? Non, il n'est pas un jour différent des autres, car il n'y a pas de trêve ni pour les exploités, ni pour les opprimés, ni pour les affamés, ni enfin pour les torturés. Aussi, me permettrai-je de rédiger cet article, avec la conscience aiguë de ce décalage permanent entre l'idée que l'on peut se faire de la fête et du bonheur, ou de la réalité douloureuse d'une société trop dure pour tous ceux qui vivent dans ses marges. La conscience aussi du peu de poids des mots pour répondre aux vraies détresses, plus vraies et plus inacceptables encore en ces rendez-vous rituels et profanes.

Noël n'est pas un jour différent des autres. Pas de trêve pour les exploités, les opprimés, les affamés, les torturés, les miséreux et les nécessiteux. Et c'est vrai qu'à vouloir écrire ici quelque chose de plus pour fêter Noël, l'on éprouve de la gêne. Mauvaise conscience? Qui ne la ressent pas dans cette atmosphère de la «rupture»? Quelle est actuellement la signification de Noël pour la majorité de nos concitoyens? Celle de la fête des enfants, comme le prônait, depuis quelques années, le P.c.t? Celle des cadeaux ou celle d'une bouffe en famille? Et les chants célestes dont nous abreueront les chorales dans les églises pour célébrer Noël ne couvriront pas plus, cette année que d'autres, les cris de détresse qui montent des villages et hameaux des sinistrés du Département du Pool, des victimes des inondations dans les banlieues de nos villes et dans les départements du Nord du pays, ni les larmes silencieuses des veuves, des orphelins, des enfants de la rue, des enfants des pauvres, des vieillards solitaires, des clochards dormant à même le sol aux carrefours des grandes avenues ou dans les marchés, des diplômés sans emploi, des chômeurs et des retraités maltraités, désespérés qui devront se contenter du spectacle de l'opulence des autres.

Même si elle est aujourd'hui minoritaire, la dimension spirituelle de l'événement que fêtent, le 25 décembre de chaque année, les chrétiens, en souvenir de la naissance, à Bethléem, parmi les pauvres, de l'enfant Jésus, il y a plus de deux mille ans, reste inébranlable. Dieu qui s'est fait homme et qui est venu apporter aux hommes, un message d'amour et de paix: «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (in terra pax hominibus bonae voluntatis)». Ce message est malheureusement souvent déformé, confisqué, dénaturé par ceux-là même qui sont supposés le propager. Oh l'exécrable collusion encore trop réelle entre l'Eglise et l'argent, Dieu et Mammon!

Ah! si les chrétiens pouvaient rester fidèles au sens de



Noël, c'est aussi la valorisation des droits de l'homme

l'événement, en honorant au moins en Jésus-Christ, le non-conformiste qui a osé braver les institutions établies, leur dire que leurs actes n'étaient pas conformes à leurs paroles, que tous les êtres humains sont frères! Jésus, cet Homme en colère qui maniait le fouet pour chasser les marchands du temple!

Les évêques, les prêtres, les pasteurs, les diacres et autres évangélistes ainsi que tous les chrétiens devaient rendre à Noël, sa vérité et son actualité. Sa vérité, car si Dieu s'est fait homme comme l'annonce l'Evangile, Noël est d'abord la fête de l'homme et de ses droits qui prennent ce jour-là une dimension d'éternité. Son actualité, car Dieu sait si les droits de l'homme solennellement proclamés par les Nations unies et repris dans la Constitution de notre pays, le Congo, vivent aujourd'hui des temps incertitudes: l'errance; l'exil; l'exclusion; la faim; le long retard du paiement des pensions des veuves et des retraités; le chômage; le manque de structures sanitaires et scolaires; les angoisses; les soucis quotidiens; la prison et son horreur qui atteignent l'homme dans sa dignité et au cœur de lui-même, qui le rongent.

L'on ne dira jamais assez comme l'on ne combattra jamais assez pour la liberté et pour la paix. Mais, les droits de l'homme ne s'arrêtent pas là où finissent la prison ou l'exil ou encore l'errance. Ou plutôt, il existe d'autres exils, d'autres prisons et d'autres errances. Par exemple, le père de famille harcelé par les usuriers ou qu'un implacable désordre économique laisse sans emploi et donc sans salaire, est un exilé dans son propre quartier. Lui aussi

marche à la recherche d'un avenir où sera reconnu son droit à l'existence en même temps que sa dignité. Et que dire du jeune sans emploi, réduit au chômage avant même d'avoir travaillé? Que dire de l'enseignant vacataire qui attend en fine son embauche définitive et sa titularisation? Que dire du retraité, délaissé et abandonné sans pension, attendant en vain le paiement de ses arrérages et de ses six mois de préavis? Et quand sera-t-il jour de bonheur pour ces adolescents, ces adolescentes, pour ces jeunes filles-mères qui vendent à la criée, dans nos rues, dans les carrefours, dans les ronds-points, des sachets d'eau glacée et de jus de gingembre, des tranches de noix de coco, des tranches de mangues mûres ou vertes assaisonnées de piment, des pots de crème lactée et glacée? Ils travaillent, les pauvres, douze à treize heures par jour, sous une chaleur accablante voire suffocante, pour un bénéfice dérisoire et de misère.

Quand sera-t-il jour de bonheur pour toutes les personnes qui se sentent perdues, pour celles qui ne savent plus où aller, pour celles qui se terrent dans le noir, pour celles qui, à cause de l'oisiveté, errent dans nos rues sans but, pour celles qui souffrent dans leur corps, pour celles qui tirent le diable par la queue, pour celles qui se sentent abandonnées de tous, pour celles qui ne connaissent que de la solitude, pour celles qui ne parlent pas ou souffrent en silence, pour ces jeunes enfin qui, pour noyer leurs soucis permanents, leurs angoisses et chagrins, s'adonnent dès 9h du matin, à des beuveries dans les ngandas de fortune, érigés à même les trottoirs

de nos rues et de nos avenues? Ce qui fait d'eux des adeptes indécrottables du dieu Bacchus. Toutes ces personnes vivent comme dans un «goulag».

A ce propos, le Congo serait-il devenu un «goulag» où vivraient et seraient enfermés les affamés, les miséreux, les clochards, les nécessiteux, les laissés pour compte et les jeunes à l'avenir incertain? Il serait très souhaitable qu'en cette période de Noël, les chrétiens rappellent cette vérité à tous et sauvent l'honneur: qu'il n'est pas de foi qui vaille qui ne se situe, par principe, du côté des faibles, des exclus et des opprimés; que la dévotion des riches et des puissants ne pèse pas.

Qui d'entre nous ignore le pauvre Lazare aux portes de leurs banquets; que les droits de l'homme, tous sans exception, doivent être respectés: le droit de penser et d'écrire; le droit de rire et de dire publiquement ce que l'on pense. Mais aussi, le droit de travailler, d'aller à l'école, d'être soigné lorsqu'on est malade, le droit de se reposer, de jouir de sa retraite dans la dignité et enfin le droit de manger et de vivre. Ces droits n'ont pas la moindre chance d'être respectés et garantis à tous, aussi longtemps que la richesse, l'arrogance et le bonheur de quelques-uns seront nourris dans notre pays, par la misère et le malheur des autres.

En cette période Noël, l'occasion est donc donnée à tous les chrétiens, à tous les croyants pour affirmer haut et fort que le seul message de Noël est commun à «tous les hommes de bonne volonté», qu'ils croient au ciel ou qu'ils n'y croient pas. C'est leur raison d'être, eux les chrétiens qui attendent le Christ; leur attente n'est pas et ne doit pas être une attitude de passivité, une démission par rapport au monde où comme l'a affirmé Saint Jean-Paul II, «la menace du mal qui s'enracine si facilement dans le cœur des hommes d'aujourd'hui et qui, avec ses effets incommensurables, pèse déjà sur la vie actuelle et semble fermer les voies vers l'avenir!». Il s'agit, pour eux, «d'aller avec courage sur le chemin de la justice à la rencontre du Seigneur».

Qu'ils ne se lassent point de la clamer, d'un Noël à l'autre et tous les jours que Dieu a faits. C'est l'exigence de la charité, de la justice, de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, de la tolérance, de la paix et du bonheur entre les hommes. Cette exigence qui est au cœur de tous les hommes: les chrétiens, les croyants et les non-croyants.

Diéudonné ANTOINE-GANGA.

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Au moment où l'humanité tout entière célèbre la journée de la misère, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, qui croisent, tous les jours, la misère et la pauvreté dans nos quartiers, nous invitent, nous tous, à méditer sur ces paroles du prêtre français d'origine polonaise, Père Joseph Wresinski (1917-1988):

1- «La misère commence là où sévit le non-respect des droits de l'homme. La misère n'est pas une fatalité. C'est une maladie du corps social condamnée à disparaître»;

2- «La misère est l'œuvre des hommes et seuls les hommes peuvent la détruire. La misère est une violation des droits de l'homme et une atteinte à la dignité humaine»;

3- «La lutte contre la misère est un devoir sacré fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains. Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable».

D'autre part, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu nous rappellent amicalement ces autres paroles judicieuses de Saint Grégoire de Nazianze: «Quand tu es en bonne santé et dans l'abondance, porte secours aux malheureux. Lorsque tu navigues, le vent en poupe, tends la main à ceux qui font naufrage. N'attends pas d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Prends garde, parce que la main de Dieu corrige les présomptueux qui oublient les pauvres. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent ne serait-ce que les plus petits secours. Pour lui qui manque de tout, ce ne sera pas rien».

Enfin, ils nous invitent à méditer sur les dires de l'altermondialiste et sociologue suisse, Jean Ziegler: «Aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vie ne naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi. Pour chaque martyr, il existe un assassin. Je ne peux être libre ni manger en paix si, au même moment, à quelques centaines de kilomètres de moi, un enfant sous-alimenté entre en agonie». Malheureusement, nous sommes dans un monde où les gens ont perdu le sens du partage. Ils deviennent de plus en plus individualistes. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

9^{ème} édition du concours «Rfi talent du rire»

L'humoriste congolaise, Stéphanie Bluetooth, a décroché la première place

Le Prix de la 9^{ème} édition du concours «Rfi talent du rire» a été décerné, lundi 18 décembre 2023, à l'humoriste congolaise, Stéphanie Divine Poumon (22 ans), autrement appelée Stéphanie Bluetooth, son nom de scène. Elle empoche une somme de 4.000 euros, soit plus de 2 millions de francs Cfa, pour développer sa carrière professionnelle. La finale a mis en compétition dix candidats issus des pays francophones.



Stéphanie Bluetooth

Organisée conjointement depuis 2015 par l'humoriste, réalisateur et scénariste nigérien, Mohamed Mustapha alias Mamane, et Rfi (Radio France internationale), la compétition annuelle de l'humour a le mérite de mettre en valeur les nouveaux talents non seulement dans les pays africains francophones, mais aussi dans les Caraïbes et l'Océan indien, et d'inciter à la créativité artistique. A travers son émission et son festival, «Abidjan, capitale du rire», Mamane offre aussi une occasion d'expression aux artistes humoristes africains.

Signalons que le Congo occupe actuellement la première place du tableau des récompenses 2023 de Radio France internationale. En musique par la rappeuse Jessica Diatsona Biggerman (Jessy B) et en humour par Stéphanie Bluetooth.

Roland KOULOUNGOU

Musique

La rappeuse congolaise, Jessy B, prix découverte Rfi 2023

La rappeuse congolaise, Jessica Diatsona Biggerman (21 ans), très connue sous le pseudo de Jessy B, son nom d'artiste, a remporté, mercredi 13 décembre 2023, la 42^{ème} édition du Prix découverte Rfi, devant neuf autres candidats africains. Elle succède ainsi à la malienne Black AD, lauréate de la précédente édition.

Depuis 1981, le Prix découverte Rfi est organisé chaque année par la direction de la Radio France internationale, afin de mettre en avant les nouveaux talents musicaux en Afrique. Le concours du «Prix découverte Rfi» est une excellente initiative culturelle qui, depuis plus de quatre décennies, soutient les jeunes artistes musiciens africains, en leur offrant la possibilité d'être connu au niveau international et de promouvoir ainsi leurs carrières artistiques. Zao, Ancien Combattant Mudakuri, est l'une des grandes figures de la musique africaine qui a bénéficié de cette promotion décisive à sa carrière internationale. En effet, pour un artiste en herbe, faire carrière musicale prospère en Afrique est une tâche monumentale et ce programme, avec ses mentorats, ses apprentissages et ses subventions réussit à propulser les jeunes talents sur la scène africaine et même in-



Jessica Diatsona Biggerman

ternationale. Née d'une famille d'artistes, dont le père, King Biggerman, est un célèbre Dj sur la scène musicale congolaise, Jessy B, très passionnée de musique, débute sa carrière à l'âge de 17 ans, en signant sur le label «Coloroptic studios» de Brazzaville. Son premier titre «Joli Bébé» lui vaut un début de notoriété. En 2019, elle remporte un prix

au concours «Scène tremplin mboté hip-hop», organisé par l'Ifc (Institut français du Congo) de Brazzaville. L'année suivante, elle est élue révélation féminine au «Brazza best awards». Avec des freestyles à succès, la rappeuse a imposé son style qui lui a permis de se faire un nom sur la scène musicale au pays et à l'international. Saluant le niveau des autres

candidats, le rappeur Franco-Malien, Black M, président du jury a expliqué que son choix a porté sur la rappeuse congolaise parce que «Dès qu'on la regarde, qu'en entend sa voix, elle hypnotise. Elle est très charismatique», a-t-il déclaré, en l'invitant à tourner un featuring avec lui, lors de sa visite au Congo. S'immergent dans ce nouveau monde avec son père comme arrangeur de ses titres et manager de sa carrière Jessy B est devenu en quelques années la voix du rap féminin congolais qui attire aussi les regards des grands rappeurs pour sa voix puissante et lourde. Le Prix découverte qu'elle vient de décrocher constitue donc, un nouveau jalon d'une carrière qui s'annonce aussi percutante que ses chansons. Pour rappel, les finalistes originaires de neuf pays africains: le Sénégal, Madagascar, le Gabon, le Congo, le Rwanda, le Burundi, le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry ont été sélectionnés parmi des milliers de candidats de 54 pays africains.

Roland KOULOUNGOU

C.a.d (Centre d'action pour les droits de l'homme)

Soirée culturelle pour les 75 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme

La cour des Ateliers Sahm, au Quartier Mpissa, dans le deuxième arrondissement Bacongo, à Brazzaville, a servi de cadre, dimanche 10 décembre 2023, à une soirée culturelle, organisée par le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), à l'occasion des 75 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme. C'était la deuxième édition de slam sur les droits humains, sous le thème: «Liberté, égalité et justice», thème choisi par les Nations unies pour cette année. A cette occasion, les slameurs ont sensibilisé le public sur les questions liées aux droits de l'homme et de la démocratie.



Les quatres slameurs, Guer2vie, Guer2mo, Jorath et Masterciel.

Quatre slameur, dont la championne du Congo, Jorath, sont montés sur la scène pour communier avec le public venu nombreux apprendre et connaître ses droits. Les thèmes abordés ont été l'emploi, la torture, Monsieur le commissaire, le respect de la femme, la liberté, le patriotisme, etc. Cette initiative participe à la prise de conscience des jeunes et au réveil d'un esprit patriotique et d'une jeunesse engagée.

Tour-à-tour sur scène, les slameurs, Guer2mo (activiste), Guer2vie (slam au féminin), Masterciel et Jorath, ont rivalisé de talent et de créativité à travers leurs textes, pour égayer le public. «Au-delà du côté festif, c'est une occasion d'inviter les plus jeunes à la réflexion et à la prise de conscience sur leurs droits», a déclaré Camille Ngoma, membre du C.a.d, représentant, Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d. Le C.a.d envisage de perpétuer cet événement culturel chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme.

Narcisse MAVOUNGOU

«Matrice thermodynamique Alpha et Omega» de Josammy Samba Ganga

Une innovation technologique encouragée par la communauté scientifique mondiale

L'écrivain chercheur américain d'origine congolaise, Josammy Samba Ganga, a publié, en 2021, aux Etats-Unis, un ouvrage en ligne, sur la thermodynamique, intitulé: «Alpha et Omega thermodynamique Sigma Zg Matrix», aux Editions Publisher. Primé «meilleurs ebook» aux Etats-Unis, cet ouvrage permet de mieux comprendre les phénomènes liés au système solaire. Reconnaisant cette théorie comme une véritable révolution scientifique, des chercheurs internationaux ont recommandé cette technologie qui marque un grand pas en avant dans la physique fondamentale et la compréhension de l'univers lui-même.

Les pays du monde ont plus que jamais besoin de solutions d'innovation scientifique et technologique dans la mise en œuvre des nouvelles philosophies de développement, la promotion d'un développement de qualité et la construction d'un nouveau modèle de développement. Ce n'est qu'en s'appuyant sur l'innovation scientifique et technologique qu'on peut créer des opportunités, élargir des espaces pour le développement et formuler de nouveaux avantages de développement. La technologie «Matrice thermodynamique Alpha et Omega» permet donc de déterminer toutes les actions universelles, les réactions, la lévitation entre les entités, leurs propriétés ainsi que leur durée. La théorie de Josammy Samba Ganga a même été validée et recommandée par Adel Ben Lakhthar Oueslati, professeur



Le professeur Adel Ben Lakhthar Oueslati

agréé en technologie des procédés de génie chimique à l'Université de Monastir, à Tunis, en Tunisie, et consultant en génie des procédés industriels et énergétiques. Grâce à sa technologie, le scientifique Josammy Samba Ganga est, désormais, connu comme un acteur international majeur dans le domaine

de la thermodynamique. Il a apporté des contributions aux programmes de recherche mondiaux et contribué à des mégaprojets internationaux de recherche astronomique. Par ailleurs, Josammy Samba Ganga s'attaque à des problèmes de longue date qui entravent l'innovation scientifique et technologique sur



Le chercheur scientifique congolo-américain, Josammy Samba-Ganga.

le continent africain, tels que l'allocation déséquilibré des ressources financières et la faiblesse de la gestion, en mettant en place les programmes Fissicola (Festival international de stimulation de la science et la culture africaine), par le biais de sa fondation, la Fondation Josammy Emporio 3D. Il présente des plans pour optimiser l'innovation scientifique et technique sur le continent.

Roland KOULOUNGOU

Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante

Le 24 janvier 2024, le monde célèbre la journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante, proclamée par l'Unesco en 2019, à l'occasion de l'adoption de la charte de la renaissance culturelle africaine, mise en place en 2006, par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Il s'agit de rendre hommage aux nombreuses cultures vivantes du continent africain et des diasporas africaines dans le monde entier. Cette journée a pour but d'être un levier efficace au service du développement durable, du dialogue et de la paix. Elle a été inspirée par un Togolais, John Ayité Dossavi. Vivant en France, il est président de l'O.n.g Rapec (Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels). Il est aussi le président de l'association du Comité international pour la promotion de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante.

Coupe du monde de handball seniors dame

La France, championne du monde, pour la troisième fois !

La Coupe du monde de handball féminin 2023, comptant pour la 26^{ème} édition du Championnat du monde, qui s'est jouée dans trois pays européens (Norvège, Danemark et Suède), s'est terminée dimanche 17 décembre 2023, par le sacre de la France, devant la Norvège, à l'issue d'une finale à suspense: 31-28. Pour la troisième fois et après six ans d'attente, les Françaises sont de nouveau sur le toit du monde du handball féminin.

La sélection nationale française est dominée par les Antillaises, notamment les Guadeloupéennes Méline Nocandy, Orlane Kanor, Océane Sercien-Ugolin et les deux sœurs martiniquaises Coralie et Déborah Lassource. Les

Bleues ont pris leur revanche devant leurs redoutables adversaires, les Norvégiennes, dans une finale à laquelle ont assisté près de 8.000 spectateurs, à la Jyske bank boxen de la ville de Herning, au Danemark. Après 2003 et 2017, les Françaises sont allées



La joie des Françaises, après un immense travail.

chercher un troisième titre mondial de handball. Rappelons que nos Diables-Rouges, qui participaient aussi à cette

Fécotet (Fédération congolaise de tennis de table)

Un camp de formation de jeunes pongistes, pour ouvrir la nouvelle saison sportive

La Fécotet (Fédération congolaise de tennis de table), dirigée par Aimé Christian Wonga, a organisé, du 10 au 15 décembre 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville, un camp de formation regroupant plus d'une vingtaine d'enfants de 11 ans, venus des quatre coins de la capitale, pour apprendre le tennis de table et devenir ainsi pongistes (joueurs de tennis de table). Organisé avec l'appui de la Fédération internationale de tennis de table, ce camp de formation a fait office d'activité phare qui a clôturé la saison sportive 2022-2023 et ouvert celle de 2023-2024.



Photo de famille des apprenants accompagnés du président de la Fécotet.

Pendant cinq jours, les enfants ont appris les notions préliminaires de tennis de table, sport appelé aussi ping-pong. Pour Méchad Opango, l'un des encadreurs, le travail abattu est remarquable, pendant la formation. «Nous avons eu plus de 25 enfants anciens et nouveaux. Nous avons commencé avec les gestes préliminaires, entre autres, l'échauffement, les frappes, les jonglages, les services... Ma joie est immense, parce qu'en moins de temps, ces enfants ont vite compris et assimilé les premiers modules de l'apprentissage du tennis de table. J'en suis très fier. Ce camp a permis de rehausser leur niveau technique et d'avoir des enfants qui pratiquent le tennis de table, afin de préparer la relève de demain», a-t-il déclaré.

Pour les apprenants, ce camp a été à la hauteur de leurs attentes. Etant novices de ce sport, ils ont apprécié à sa juste valeur l'initiative de la fédération, en demandant sa pérennisation, afin qu'ils puissent bien évoluer dans ce sport.

Quant à Aimé Christian Wonga, le président de la Fécotet, ce camp est une grande action de promotion du tennis de table et de formation des jeunes pongistes. Pour lui, il y a lieu effectivement de multiplier ces camps de formation. Raison pour laquelle il sollicite le soutien des autorités sportives, surtout du Ministère en charge des sports, pour promouvoir ce sport, né en Angleterre au 19^{ème} siècle, devenu discipline olympique depuis 1988 et qui est très répandu à travers le monde, particulièrement en Asie. Les dés sont désormais jetés pour une nouvelle saison sportive 2023-2024. Aux ligues départementales de tennis de table de se mettre résolument au travail, par l'organisation des compétitions qui feront émerger les meilleurs pongistes congolais.

LEB

Vie des clubs

Le coach Cyril Ndonga limogé de Diables-Noirs

A la veille du match retour contre les Marocains de la Rs Berkane, mercredi 20 décembre 2023, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, un match comptant pour la quatrième journée sur six, du Groupe D de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football), la direction du Club Diables-Noirs a décidé de se séparer de son entraîneur, Cyril Ndonga, probablement pour manque de résultats. Sur trois matches joués, les Diablotins n'ont gagné aucun match et donc aucun point. Dahn Nsondé a été appelé à assurer l'intérim, en attendant l'arrivée d'un nouveau coach. Finalement, la décision semble porter ses fruits. Diables-Noirs a fait match nul, mercredi 20 décembre, contre Rs Berkane: 1-1.

Arrivé le 9 octobre 2023, à la tête du staff technique comme entraîneur de la section football des Diables-Noirs, Cyril Ndonga a été remercié par la direction de ce club, pour manque de résultats à la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football). Il avait remplacé le coach français, Noël Tozi, qui avait démissionné de son poste, après avoir conduit les Diables-Noirs à la Coupe du Congo et à se qualifier à la phase de groupe de la Coupe de la Caf, en l'espace de trois mois.

En attendant l'arrivée d'un autre entraîneur titulaire, Dahn Nsondé a été choisi pour jouer au sapeur-pompier et assurer l'intérim. Il a démarré sur le banc par le match retour contre les Marocains de la R.s Berkane. L'unique représentant congolais resté en lice en compétitions africaines tente de sortir la tête hors de l'eau.

Le match nul contre la Rs Berkane relance la motivation des joueurs et l'espoir des supporters. Les Diablotins peuvent-ils rattraper leur retard et prendre la deuxième place de leur groupe? Le 25 février 2024, ils vont justement croiser le fer contre le deuxième du groupe, le Stade Malien, et le 3 mars, contre Sekhukhune united. Deux rendez-vous à préparer très très sérieusement. En attendant, Dahn Nsondé a pris une option sérieuse.

L. E. B.

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Enfin, un stage de formation des entraîneurs pour l'obtention de la licence B Caf

Il se tient, du 18 décembre 2023 au 17 mars 2024, au siège de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), à Brazzaville, un stage de formation des entraîneurs, pour l'obtention de la licence B Caf (Confédération africaine de football). Au total, 23 entraîneurs venus de plusieurs départements du pays prennent part à ce stage, qui a un programme prévu en cinq modules, accompagnés de stages pratiques dans les clubs.

C'est le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, qui a procédé à l'ouverture de la formation des entraîneurs, après plusieurs années où le Congo n'avait plus organisé les formations de ce niveau, ni envoyé des entraîneurs en formation à l'étranger, comme au beau vieux temps où plusieurs de nos compatriotes ont bénéficié de stages en Allemagne et ailleurs. Pour le directeur technique national, Gaston Tchianga-

na, «c'est le premier cours de haut niveau effectué au Congo, sous l'égide de la Caf (Confédération africaine de football) qui tient mordicus qu'à l'issue des évaluations en fin de stage, se dégagent les plus méritants, la crème du football congolais», a-t-il affirmé devant les stagiaires. De son côté, le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, a rappelé l'importance de cette formation. «La Fécofoot a réussi à l'inscrire dans



Photo de famille des entraîneurs en formation.

le répertoire des stages, après plusieurs procédures administratives auprès de la Caf. Ce moment est également important, parce que l'aboutissement de ce processus nous permettra d'espérer vous inscrire pour le cours A Caf, qui est un objectif ultime pour vous. Notre football en a énormément besoin», a-t-il indiqué.

Signalons que pour y participer, les candidats doivent

être titulaires de la licence Caf C et du diplôme de premier degré, avec une ancienneté d'au moins trois ans et être actifs. Reste que les vingt-trois stagiaires se mettent résolument au travail, afin que de ce stage sorte une promotion de licenciés B Caf qui pourra, un jour, prétendre à la licence A Caf.

Luze Ernest BAKALA

6^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1

Les cheminots remportent le derby du bord de l'océan, devant les véclubiens

Le complexe sportif de Pointe-Noire, ex-Stade Nvoola-Léa, a vibré au rythme du derby du bord de l'océan qui a opposé, dimanche 17 décembre 2023, l'As Cheminots au V.club Mokanda, dans le cadre de la 6^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1. A l'issue de cette rencontre, c'est l'As Cheminots, «Kipe ki boualé», qui a su tirer son épingle du jeu, par 2 buts à 0. Les buts ont été inscrits par Clège Kombo, dès l'entame du jeu, à la 2^{ème} minute, et par Gerniche Mazina, à la 81^{ème}.

Le Cara et l'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) ont fait match nul: 2-2. L'As B.n.g (Bana nouvelle génération) et l'Etoile du Congo ont aussi fait match nul: 1-1. Il y a eu également un match nul entre le

Fc Kondzo et l'As Vegas: 0-0. Les militaires de l'Inter-club ont battu le Fc Nathaly's: 1-0. Le match entre Diables-Noirs et la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaï) a été reporté sine die, en raison de la qua-



Les joueurs de l'A.S. Cheminots saluant leur public à la fin du match.

trième journée de la Coupe de la Caf à laquelle les Noirs et Jaunes participent. A l'issue de la 6^{ème} journée du

championnat national direct de football Ligue 1, les cinq premiers du classement général sont: Ac Léopards (15 points); As Otohô (12 points); Inter-club (11 points); As Che-

minots (10 points) et V.club Mokanda (9 points).

L. E. B.